

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL DE LA COMMUNE DE SOLIERS

MARS





par Philippe JOUIN Maire de Soliers

Au sommaire

L'équipe municipale	p. 02
Commission Finances / p. 03 à 06	
Le budget prévisionnel 2020	p. 04
L'analyse des comptes 2019	p. 06
L analyse des comptes 2017	,
■ Commission Cadre de Vie •	
Développement Urbain / p. 08 à 13	
Un cadre de vie et crise sanitaire	p. 09
L'événementiel	p. 11
Soliers s'engage pour l'environnement	p. 14
Solids 3 engage pour termior rement	p. 14
Commission Travaux • Patrimoine / p. 16 à 19	
Gestion et entretien du Patrimoine	p. 16
Le nouveau guartier « Le Parc »	p. 19
Commission Vie Scolaire / p. 20 à 23	
L'Ecole Maternelle	
& L'Ecole Elémentaire	p. 20
Le Temps Périscolaire	p. 22
Restauration Scolaire	p. 23
Le Conseil Municipal Jeunes	p. 24
Commission Jeunesse / p. 25 à 29	
Centre de loisirs	p. 26
Local Jeunes	p. 28
Culture / p. 30	
La bibliothèque	p. 30
Commission Vie locale	
Les Associations Solariennes / p. 31 à 38	
APE Récréactiv'	p. 33
Familles rurales	p. 33
Tremplin	p. 33
Rockraideurs de Soliers	p. 34
Bacchanale	p. 34
Comité des Fêtes de Soliers	p. 34
Judo Club de Soliers	p. 35
C-Hi-NU-Phi, une nouvelle association	p. 35
ADGS	p. 36
Les Anciens Combattants	p. 36
Le Cœur de Soliers	p. 36
Caen Sud GR	p. 36
Comité de Jumelage	p. 37
Pétanque Solarienne	p. 37
Bourguébus Soliers FC	p. 37
Tennis Club de Grentheville	p. 37
Amicale des Donneurs de sang	p. 38
Lundis Rando & Tennis de table	p. 38
Commission Nicessisten, 40 à 40	
Commission Vie sociale p. 40 à 43	p. 40
L'Espace Citoyen	
Le CCAS	p. 42
Emploi & Espace Emploi	p. 43
■ Vie Municipale / p. 44	
Etat Civil	p. 44
Le personnel communal	p. 45
- ce personner communat	p. 40
Environnement / p. 46	
La gestion de nos déchets	p. 46
	p
La Communauté Urbaine Caen la mer / p. 48	

« Soliers se développe, Soliers évolue, Soliers s'adapte...

Mais Soliers garde ses Valeurs fondamentales, son Identité.

Nous vivons depuis un an une crise sanitaire sans précédent qui bouleverse nos habitudes, met à mal notre qualité de vie, notre économie et nos relations sociales.

Mais Soliers tient.

Et chacun de nous fait preuve de civisme, de patience et de responsabilité.

Nous avons su nous adapter aux mesures et aux règles sanitaires édictées par notre Gouvernement et à leurs multiples changements rendus nécessaires par l'évolution de cette pandémie.

Nos agents ont redoublé d'efforts pour que soit assurée la continuité de nos services,

Notre équipe enseignante s'est mobilisée pour adapter l'enseignement de nos enfants à ces nouvelles contraintes, mais aussi et surtout pour rassurer les plus fragiles, émotionnellement troublés par « les nouvelles du front » de cette guerre sanitaire...

Nos Associations ont souffert durement, et souffrent encore. Mais elles vont résister! Grâce à l'implication de leurs bénévoles, grâce au soutien inconditionnel de la municipalité mais surtout grâce à la mobilisation de vous tous Solariens.

Nous avons su faire preuve de Solidarité.

Nous avons su nous mobiliser tous ensemble, Solariens, Élus, Ccas et Espace Citoyen, pour aider les plus anciens et les plus fragiles d'entre nous, pour leur assurer le portage des courses et médicaments à domicile, confectionner les 4500 masques distribués à tous, puis les 200 à nos écoliers, apporter l'aide pécuniaire indispensable aux plus impactés par cette crise, organiser les vacances apprenantes des enfants en difficulté d'apprentissage, et hier obtenir enfin la vaccination de tous nos Aînés qui le souhaitaient!

Pour autant, la vie continue! Il est de notre devoir de veiller à la qualité de nos services, parfois de rappeler malheureusement à certains les règles évidentes du Vivre ensemble...

Et il est de notre devoir surtout de préparer l'Après.

Depuis deux mandats, nous avons développé les scénarii d'un développement réfléchi afin de mettre en œuvre les projets et actions à entreprendre pour développer de façon harmonieuse, réfléchie et maîtrisée notre



village, avec le souci constant de l'amélioration de la Qualité et du Cadre de vie des Solariens.

Nos nouveaux quartiers d'habitat connaissent un franc succès, notre zone d'activités est remplie. Tous ces efforts nous permettent de voter demain un nouveau budget sain et toujours sans hausse des taxes, de financer sans difficulté les nouveaux équipements nécessaires à notre développement et destinés à améliorer la qualité de nos services pour les Solariens d'aujourd'hui et ceux de demain.

Il est temps désormais de récolter les fruits de ces investissements.

- Un stade entièrement refait à neuf, bien plus moderne, six terrains d'entraînement éclairés, un soccer synthétique déjà victime de son succès, un nouveau parking;
- Six terrains de badminton dans notre gymnase lui aussi rafraîchi;
- Un nouveau complexe de loisirs au Bois de l'An 2000 lui aussi équipé d'un city stade, d'une salle de loisirs pour les manifestations, d'un club house pour les boulistes et de toilettes publiques;
- Une nouvelle entrée à notre salle polyvalente, plus accueillante, spacieuse et équipée de toilettes « handicapé »;
- Un rond-point à l'entrée de notre commune, près du supermarché, pour y améliorer la sécurité;
- Une maison médicale qui accueillera trois médecins, quatre professionnels paramédicaux et notre infirmier;
- Et demain une crèche « Les P'tits Héros » près de ce pôle de santé;
- · Un nouveau pôle Jeunesse pour ac-



Vendredi 4 septembre 2020, pose symbolique de la première pierre de la maison de Santé des Terrasses du Parc, ouverture prévue Mars 2022.

cueillir dans les meilleures conditions nos enfants toujours plus nombreux;

- Une réhabilitation complète de notre école primaire pour la rendre plus économe en énergie, ainsi que les équipements informatiques destinés à en faire une école numérique;
- Et après-demain, un nouveau gymnase pour développer l'offre de sports collectifs, ainsi qu'une salle de convivialité d'une capacité de cent personnes;
- · Un nouveau Local Jeunes ;
- Un centre multiculturel;
- Et le réaménagement complet de la Place de la Mairie!

Votre nouvelle équipe municipale a connu un début de mandat bien atypique, mais elle est fin prête et motivée.

Nous avions souhaité vous rencontrer et échanger lors de nos traditionnelles réunions de quartiers, cela aurait également été l'occasion de faire connaissance avec tous les nouveaux Solariens, mais évidemment, le contexte sanitaire ne s'y prête vraiment pas... Alors nous travaillons à la rédaction d'une grande enquête pour recueillir très prochainement votre avis sur le « Soliers de Demain »!

Cette année a été bien pauvre en évènements festifs et de convivialité. Nous espérons encore avoir la joie de nous retrouver tous ensemble à l'occasion de notre Fête de la Saint-Jean... Et pour fêter la fin tant attendue de cette crise, nous avons d'ores et déjà prévu une méga fête sur trois jours!

Si la situation sanitaire s'améliore, elle aurait lieu exceptionnellement le weekend du 27 juin, pour cause d'élections départementales et régionales les 13 et 20 juin.

Nous allons évidemment vaincre ce satané virus et cette pandémie, et en ressortir encore plus forts!

Prenez-vous soin de Vous À très bientôt.

Philippe JOUIN





Le Conseil Municipal de Soliers



Philippe JOUIN
MAIRE de Soliers
3º Vice-Président
à la CU. Caen la mer



Philippe LE ROLLAND Maire-Adjoint en charge du cadre de vie et de l'évincementiel



Catherine MAUPAS Maire-Adjointe en charge des Finances



Titaina BAILLEUX Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse, de la Culture et du CMJ



Patrice BREILLAT Maire-Adjoint en charge des Associations, de l'EVS et de la Communication



Un bureau municipal constitué du Maire & de 5 Maires-Adjoint(e)s

De gauche à droite : Patrice BREILLAT, Philippe LE ROLLAND, Thierry LE BECQ, Philippe JOUIN, Maire de Soliers, Catherine MAUPAS et Titaina BAILLEUX



Thierry LE BECQ

charge des Traxaux

et de la Gestion

Marie-Laure COUANON Corseillère Municipale



Florent LEMAUVIE Conseiller Municipal délégué aux Affaires Scolaires



Flavie SEIGLE Conseillère Municipale & Suppléante à la C.U. Caen la mer



Christelle FOUILLOUX Corseillère Municipale



Jean-Yves GUENNOC Conseiller Municipal délégué aux Syndicats



Nelly DANIEL Conseillère Municipale



Philippe DUPONT Conseiller Municipal



Conseillère Municipale



Patrick GUESNON Conseiller Municipal



Carine JUMAIRE Conseillère Municipal



Laurent BROSSE Conseiller Municipa



Astryd MARIANNE



Conseiller Municip



Les Commissions Municipales

CADRE DE VIE

Philippe LE ROLLAND Maire-Adjoint

Thierry LE BECQ
Patrice BREILLAT
Jean-yves GUENNOC
Patrick GUESNON
Marie-laure COUANON
Laurent BROSSE
Yann RENARD
Philippe DUPONT

COMMISSION ÉVÉNEMENTIEL

Philippe LE ROLLAND Maire-Adjoint

Thierry LE BECQ Patrice BREILLAT Christelle FOUILLOUX Catherine MAUPAS Laurent BROSSE

COMMISSIOI TRAVAUX

Thierry LE BECQ Maire-Adjoint

Philippe LE ROLLAND
Patrice BREILLAT
Jean-yves GUENNOC
Patrick GUESNON
Marie-laure COUANON
Laurent BROSSE
Yann RENARD
Philippe DUPONT

COMMISSION COMMUNICATION

Patrice BREILLAT Maire-Adjoint

Laurent BROSSE Marie-laure COUANON Nelly DANIEL Christelle FOUILLOUX Catherine MAUPAS

COMMISSION VIE LOCALE

Patrice BREILLAT Maire-Adjoint

Marie-laure COUANON Nelly DANIEL Philippe LE ROLLAND

COMMISSION FINANCES

Catherine MAUPAS Maire-Adjointe

Laurent BROSSE Marie-laure COUANON Nelly DANIEL Philippe DUPONT Thierry LE BECQ

COMMISSION IFUNESSE:

Titaina BAILLEUX Maire-Adjointe

Carine JUMAIRE Astryd MARIANNE Malika RIVIERE Florent LEMAUVIEL Yann RENARD

COMMISSION

Titaina BAILLEUX Maire-Adjointe

Carine JUMAIRE Astryd MARIANNE Malika RIVIERE Florent LEMAUVIEL Yann RENARD

COMMISSION SCOLAIRE:

Florent LEMAUVIEL Conseiller Délégué

Malika RIVIERE Titaina BAILLEUX

SYNDICATS [EAU, ÉLECTRICITÉ, ORDURES MÉNAGÈRES]

Jean-yves GUENNOC Conseiller Délégué

CCA:

Philippe JOUIN
Président
Catherine MAUPAS
Vice-Présidente
Flavie SEIGLE
Marie-Laure COUANON
Nelly DANIEL
Jean-Yves GUENNOC
Florent LEMAUVIEL

Des finances communales saines...





par Catherine MAUPAS,

Maire-Adjointe en charge des Finances

Bonjour à toutes et à tous,

Après douze années passées au conseil municipal, j'ai l'honneur d'avoir été nommée au poste de Maire-Adjointe en charge des Finances de notre commune. Je remercie tous les conseillers municipaux et Philippe JOUIN, notre Maire, de m'accorder leur confiance pour cette mission que je souhaite remplir avec simplicité et transparence comme cela l'a toujours été. Je remercie également ici, Jean-Louis Marie, de m'avoir accordé de son temps pour m'accompagner au plus près et d'avoir ainsi assuré le passage de témoin après vingt-cinq ans de vie publique à Soliers.

Ce rapport annuel que nous vous devons, est une démarche volontaire de l'équipe municipale pour vous rendre compte de l'activité financière de l'année écoulée et pour permettre à chaque Solarien de mieux appréhender les finances communales.

Notre situation financière, comme les années précédentes, reste saine malgré les contraintes budgétaires et la baisse constante des dotations de l'Etat et le coût non négligeable de l'impact Covid. Cette bonne gestion financière «maîtrisée» nous a permis de contracter un prêt de 450 000 € sur plusieurs années, afin d'offrir un meilleur cadre de vie pour nos solariens, de rendre toujours plus accueillante et attractive notre commune, tout en gardant une capacité d'autofinancement avec un niveau d'endettement modéré.

Elle nous a ainsi permis de réaliser des travaux et des investissements notamment la réfection complète de notre stade de football avec des équipements de jeux, l'installation de plusieurs terrains d'entraînement et création d'un «soccer» synthétique. Nous avons également construit des locaux et des sanitaires au Bois de l'An 2000, ainsi que de nouvelles aires de loisirs et sportives. Tout ceci est fait sans contribution fiscale complémentaire des ménages, c'est-à-dire sans augmentation des taux d'imposition depuis plus de vingt-six ans!

Notre ZAC d'habitation continue de s'accroître comme nous vous l'avions énoncé lors du mandat précédent et nous permet de renforcer nos recettes fiscales.

Notre ZAC Eole, maintenant achevée avec l'implantation de très nombreuses entreprises, nous apporte une contribution financière non négligeable via les taxes foncières.

En ce début de mandat, je souhaitais remercier particulièrement Séverine LENTENGNE, Directrice Générale des Services, de nous accompagner à maintenir notamment l'équilibre financier de notre commune.

La commission Finances

Cette commission examine les questions liées au budget et aux finances. Le rôle de cette commission est d'étudier et d'évaluer les dépenses et les recettes et de préparer le budget primitif communal. Celui-ci doit faire l'objet d'un vote par le conseil municipal pour son adoption en délibérant et en fixant les taux d'imposition communaux.

En cours d'année, il apparait quelquefois nécessaire après le vote du budget primitif, d'ajuster certains crédits budgétaires non connus au moment du vote. Ces ajustements sont effectués par des décisions modificatives votées en conseil municipal qui vient modifier les autorisations budgétaires initialement votées tant en dépenses qu'en recettes. Elles doivent respecter le principe d'équilibre budgétaire.

En fin d'exercice budgétaire, elle établit le compte administratif (bilan financier de l'année) en conformité avec le compte de gestion présenté par la Direction Générale des Finances Publiques.

Réforme des taxe foncière et taxe d'habitation

La taxe d'habitation est un impôt local reversé aux collectivités locales, dont sont redevables aussi bien les propriétaires que les locataires. Le gouvernement a décidé de la supprimer via un dégrèvement. Depuis 2018, elle a baissé progressivement pour 80 % des Français, qui ne la payent plus et pour les 20 % des ménages restants, la suppression de la taxe d'habitation se déploiera jusqu'en 2023, date à laquelle plus aucun foyer ne s'en acquittera pour sa résidence principale. Elle reste maintenue pour les propriétaires ou locataires de résidences secondaires.

Pour compenser cette perte de recettes pour les communes, l'État leur transférera la part départementale de la taxe foncière.

Cette taxe foncière était jusqu'alors constituée de trois cotisations (municipale, intercommunale et départementale) ainsi que de frais de gestion perçus par l'État.

La commune va donc voter comme chaque année des nouveaux taux pour prendre en compte ce transfert (part communale plus part départementale) mais il n'y aura pas d'augmentation du taux général. Cette réforme est bien sans changement pour les propriétaires qui continueront à s'acquitter du même taux de taxe foncière sur les propriétés bâties. Les taux communaux sont inchangés depuis 2007 à la faveur d'une gestion rigoureuse de la municipalité.

Budget prévisionnel 2020...



Répartition des subventions

versées aux associations en 2020

Le conseil municipal du 6 mars 2020, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions pour l'année 2020 aux associations Solariennes et aux autres organismes d'un montant de 43 090 €

TOTAL Subventions	43 090 €
TOTAL Autres associations	14 740 €
AP FRANCE HANDICAP	80 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
BTP CFA	120 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
MISSION LOCALE	1 500 €
FONDS SOCIAL LOGEMENT	360 €
CIFAC ARTISANAT CMA	120 €
RESTOS DU CŒUR	100 €
ASSOCIATION PLAINE EMPLOI	1100 €
CAUE	160 €
COLLEGES	1 500 €
AMICALE DU PERSONNEL	3 500 €
AMICALE DONNEUR DE SANG	300 €
ADMR	2 300 €
AFM TELETHON	3 400 €
TOTAL Associations Solariennes	28 350 €
PETANQUE SOLARIENNE	200 €
TREMPLIN	1 500 €
TENNIS CLUB	3 000 €
CLUB DES ANCIENS	1 300 €
BACCHANALE	800 €
JUDO CLUB	3 000 €
APE RECRE ATIV	300 €
FAMILLES RURALES	1650 €
ROCK RAIDEURS	2 500 €
COMITE DES FETES	2 000 €
CAEN SUD GR COMITE DE JUMELAGE	1 200 €
BOURGUEBUS SOLIERS FOOTBALL	8 400 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
ADGS	1 500 €

Le 6 mars 2020, le conseil municipal de Soliers a adopté son budget primitif 2020. Les dépenses programmées en fonctionnement et investissement s'élèvent à 4 151 174,00 €.

Ce budget a été bâti en collaboration étroite entre les élus et les services, et ce dans le respect des grands principes budgétaires garant de finances durables avec les grandes orientations suivantes :

- · Pas d'augmentation des taxes communales
- Vérifier que nos dépenses n'augmentent pas plus vite que nos recettes
- L'intérêt général et la continuité des services rendus au public.

Ce document retrace les prévisions et les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année 2020 en section de fonctionnement et d'investissement sur proposition du Maire,

Comme l'impose la loi, le vote doit avoir lieu avant le 15 avril de l'année et le budget doit être établi en équilibre et de façon sincère entre les sections de fonctionnement et d'investissement.



La structure d'un budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement, qui se composent chacune d'une colonne dépense et d'une colonne recette. Les dépenses et les recettes de chaque section doivent être en équilibre.

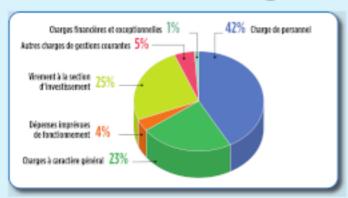
La section de fonctionnement doit répondre aux objectifs sulvants : assurer le meilleur service quotidien aux Solariens, le petit entretien courant du patrimoine et dégager un résultat suffisant permettant le financement des investissements.

La section d'investissement doit répondre aux objectifs suivants : assurer le gros entretien du patrimoine de la commune (bâtiments), assurer le développement harmonieux de la commune (cadre de vie), et assurer le remboursement de la dette.



DÉPENSES

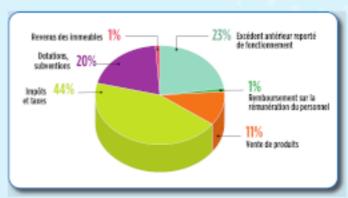
Où va l'argent de la commune ?



Dépenses de fonctionnement 2 614 291 €

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année à savoir :

- les charges de personnel,
- les charges à caractère général qui sont notamment (alimentation cantine, le téléphone, affranchissement, papeterie, électricité, fournitures, eau, chauffage...),
- FPIC = Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales (taxes)
- Dépenses imprévues de fonctionnement.
- Autres charges de gestions courantes (cotisations sécurité sociale, retraite, formation...)
- · Subventions aux associations
- Paiement des intérêts des emprunts et dettes ainsi que les frais financiers.



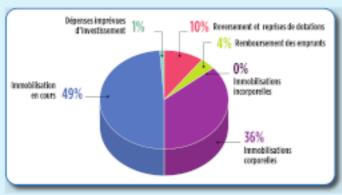
Dépenses d'investissement 1536 883 €

Les dépenses d'investissement représentent un bien durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, ou de le renouveler. Les dépenses d'investissement concernent des opérations en capital. Elles comprennent:

- Les remboursements du capital des emprunts
- Les immobilisations corporelles (travaux neufs, grosses réparations);
- Les immobilisations incorporelles (biens mobiliers, matériel et études)
 - Les immobilisations en cours

RECETTES

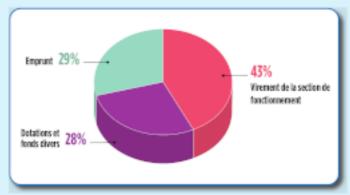
D'où vient l'argent de la commune ?



Recettes de fonctionnement 2 614 291 €

Les communes disposent de trois grands types de ressources : la fiscalité, les dotations ainsi que les subventions. Ces ressources régulières sont :

- de la fiscalité (notamment taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti)
- les dotations de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement,
- dotation de solidarité rurale, qui sont en diminution constante)
- les produits d'exploitation de service (cantine, garderie, concession de cimetière...)



Recettes d'investissement 1536 883 €

Les recettes d'investissement sont constituées des dotations et subventions qui comprennent :

- · F.C.T.V.A.
- · Les taxes d'aménagement
- · L'emprunt
- Virement de la section de fonctionnement, qui nous permet de dégager notre autofinancement,

... analyse des comptes 2019

Le résultat du compte de gestion 2019 est positif de 943 913 €. Le solde d'investissement étant négatif à 347 391€, le résultat net cumulé 2019 est donc positif de 596 021 € ce qui permet de couvrir aisément les reports constatés et de financer nos investissements de 2020.



Les recettes de fonctionnement sont passées de 2 111 861 € à 2 049 420 €

en légère baisse. Cette baisse est répartie sur les postes suivants :

- Atténuations des charges (-48%)
- 2. Impôts et taxes (-2%)
- Autres produits de gestion courante (-4%)
- Produits services, domaine et vente div (-2%)
- 5. Dotations et subventions (-5%)
- 6. Produits exceptionnels (-5%)



2 - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont passées de 1758 337 € à 1739 281 € en très légère baisse. Cette baisse est répartie sur les postes suivants :

Ces charges sont dans le détail :

- Les charges à caractère général (-1%)
- 2. Les charges financières (-2%)
- 3. L'atténuation de produits (-3%)
- 4. Charge du personnel (-7%)
- 5. Charges exceptionnelles (-2%)
- Autres charges de gestion courante (=)

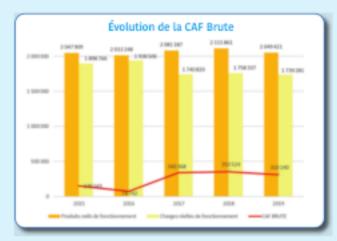


L'encours des dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

- 1. Des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
- Des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts)
 Pas d'emprunts contractés en 2019, aussi la dette diminue.

4 - L'autofinancement brut et net

La Capacité d'AutoFinancement (CAF brute) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissements (remboursement de dettes, dépenses d'équipement ...) Elle est calculée par la différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles. La CAF brute doit être en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



5 - La capacité d'autofinancement nette

La Capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour (auto)financer de nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est l'indicateur de gestion par excellence. Elle mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer en propre ses dépenses d'équipement.



La CAF nette est de 254 666 € soit près de 12 % de nos recettes réelles en 2019.





par Philippe LE ROLLAND,

Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie & du Développement urbain

Chers toutes et tous,

L'État d'urgence sanitaire de notre pays, par la présence de la Covid 19, aura marqué l'année 2020. Chacun a dû s'adapter aux nouvelles règles pour lutter contre cette pandémie à l'origine d'une situation sociale et économique très préoccupante. Confinement, port du masque obligatoire, gestes barrières, couvre-feu et gel hydroalcoolique auront modifié les habitudes de chacun dans un seul objectif, de retrouver une vie normale le plus rapidement possible. Même si cette période semble interminable pour nous tous, le développement du vaccin et les efforts collectifs finiront par payer.

En tant qu'élu et adjoint au maire en charge du cadre de vie sur la commune de Soliers, le bilan de l'année que j'ai l'honneur de vous présenter, est lui aussi un peu particulier. Effectivement, la commune de Soliers aura vécu en 2020 au rythme de cette pandémie et de l'évolution des règles gouvernementales destinées à limiter sa propagation. Toutes les manifestations communales ou celles portées par nos associations locales auront été annulées les unes après les autres. La vie de notre commune, habituellement très dynamique, aura subi de plein fouet cet épisode sanitaire. Cette situation difficile n'aura pas pour autant déstabilisé la solidarité et le dynamisme local que

nous connaissons. L'initiative d'un collectif d'habitants qui sur son temps personnel, a confectionné des masques pour tous les habitants de la commune, aura marqué les esprits. La création d'un premier marché hebdomadaire pour répondre en priorité aux besoins de ceux qui ne disposaient pas de moyens de locomotion a également constitué un événement de solidarité durant cette crise.

Ces exemples non exhaustifs montrent que grâce à l'implication de tous, nous avons réussi à traverser cette crise et nous repartirons de plus belle, lorsque notre pays aura retrouvé une vie normale. Les commissions événementielles et cadre de vie dont j'ai la charge y travaillent avec tous les élus pour vous préparer des beaux événements, que nous espérons vous proposer dès 2021.

Les habitudes de chacun ont changé pendant l'année 2020 et malheureusement certaines incivilités sont aussi apparues. Même si la biodiversité autour de la faune et de la flore a repris ses droits dans les espaces publics, profitant du ralentissement soudain des activités humaines pour proliférer, il n'en demeure pas moins que d'autres pratiques humaines moins « écologiques » se sont développées. Le dépôt de déchets sauvages sur les voies publiques et des dégradations d'équipements publics ont été des faits récurrents constatés pendant cette période. Des procédures pénales ont d'ailleurs été engagées par la municipalité contre certains agissements inadmissibles qu'il convenait de régler rapidement.

Par ailleurs, le développement des déjections canines dans les jardins et voies publics constitue aussi un fait nouveau qui a dégradé de façon évidente le cadre de vie de notre commune.

Je suis conscient que ce genre d'attitudes irresponsables vient d'une minorité qui nuit à l'image générale de notre commune et perturbe le plus grand nombre. Je souhaite vivement attirer votre attention sur la nécessité d'un effort collectif sur ces sujets qui obligent pour le bien-être de tous, un travail supplémentaire et souvent très pénible pour les agents de la commune et la communauté urbaine pour remettre en état ces espaces pollués. La commune a mis à votre disposition des équipements aménagés pour répondre à vos besoins. Je remercle chaque personne concernée de bien vouloir les utiliser à bon escient.

Par ailleurs, le souhait des élus de la commune de Soliers sous l'impulsion de son maire, Philippe JOUIN repose sur une expansion démographique de notre territoire de façon mesurée et contrôlée. Ce projet lancé depuis plus de 20 ans se concrétise aujourd'hui avec des zones urbaines qui se développent dans le cadre d'un projet de territoire orienté vers le développement durable. Cette politique se traduit au sein des nouveaux lotissements par la création de trames vertes, des continuités écologiques matérialisées par des plantations de haies bocagères, des noues vertes pour gérer les eaux pluviales et des voies douces qui favorisent les piétons et les cycles. Pour permettre au plus grand nombre de Solariens de profiter de ces espaces aménagés. La commission cadre de vie a dernièrement proposé au conseil municipal de voter une aide communale de 150 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique dans la limite de deux aides par foyer fiscal. Cette aide est désormais effective.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux Solariens qui habitent ces quartiers et tous ceux qui ont récemment rejoint la commune. J'aurai vraiment plaisir à vous rencontrer lors des prochains événements communaux.

Enfin, je réitère mes remerciements au personnel communal pour leur investissement et la qualité de leur travail toujours au service des habitants, dans un climat 2020 compliqué.

Soliers, une commune où il fait bon vivre...



CADRE DE VIE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Une crise sanitaire profonde qui met à mal le dynamisme de notre commune

Avec le confinement des pratiques et des habitudes qui ont changé. Pas toujours respectueuses de l'environnement mais une chose est sûre cette tranquillité retrouvée a favorisé la biodiversité. Un enseignement qu'il convient de garder à l'esprit.

Comme toutes les communes de France, Soliers est touchée de plein fouet par le contexte sanitaire. Son dynamisme, eu égard à toutes les manifestations habituellement organisées sur le territoire communal s'est subitement arrêté depuis le mois de mars 2020 suite au premier confinement. Cette situation a laissé place à un cœur de bourg déserté, des chemins piétons abandonnés et une atmosphère très particulière dont chacun a dû s'adapter dans son quotidien.

Moins de bruit, moins de pollution, moins de véhicules sur les routes et plus d'espaces publics disponibles ont permis à la faune sauvage de se développer. Une situation inédite alors que les populations d'oiseaux et d'insectes ne font que chuter, et qu'une espèce de mammifères sur trois est menacée, ou quasi menacée, de disparition en France métropolitaine. Cet état d'urgence sanitaire très difficile à vivre pour chacun d'entre nous, a au moins eu comme effet positif de relancer la biodiversité. Reste maintenant à tirer les conséquences d'une telle expérience par la mise en place de bonnes pratiques environnementales lors d'un retour à une situation de vie normale. Cette prise de conscience doit être collective. Nous devons tous y participer par des gestes simples dans un but prioritaire qui est de maintenir pour notre commune, un cadre de vie de qualité mais bien évidemment qui doit également contribuer à la préservation de la planète.

Des effets positifs mais un changement dans

les habitudes et des pratiques moins écologiques.

Certes, pendant cette période sanitaire remplie de contraintes et de difficultés, le quotidien de chacun n'est pas facile à rythmer. Les conditions de vie doivent s'adapter à des mesures sanitaires contraignantes mais obligatoires pour la santé de tous. La situation n'est facile pour personne et nous sommes tous tenus de prendre notre mal en patience en attendant des jours meilleurs. Il n'en demeure pas moins que même pendant cette période difficile, chacun doit prendre conscience qu'il faut maintenir un minimum de règles éco-citoyennes pour préserver un environnement de qualité pour le bien être de tous les habitants.

En effet, des situations inhabituelles ont été constatées sur le territoire communal depuis le premier confinement.

- Des espaces publics naturels et des trottoirs souvent couverts de déjections canines;
- Le dépôt sauvage de déchets de tout type (ménagers, déchets verts et encombrants) sur les espaces publics;
- Un nombre de réclamations qui a augmenté significativement depuis les deux dernières années.

Les déjections de nos amis à quatre pattes c'est dans les sacs et non sur les trottoirs. Pensez-y car eux ne le feront pas seuls!

Les espaces verts, les trottoirs et les chemins piétons ou cyclistes auront malheureusement subi une nouvelle forme de pollutions par une présence importante de déjections canines. Les promenades ponctuelles d'une heure autorisées pendant le confinement dans le cadre des dérogations accordées ont favorisé le développement de ces désagréments sanitaires, olfactifs et visuels, souvent inacceptables pour nos concitoyens mais également pour le personnel des services techniques en charge d'entretenir les espaces publics. Quand on sait qu'environ 30 % des Français sont propriétaires d'au moins un chien, on peut en déduire que la population canine dépasse les 200 individus sur le territoire de Soliers.

L'idée n'est pas de pointer du doigt tous les propriétaires des chiens qui, pour la plupart, usent de bonnes règles de civilité mais d'informer ceux qui n'y pensent pas ou qui n'ont pas encore pris conscience des désagréments multiples causés par cette situation.

Pour sensibiliser et aider chaque propriétaire d'animaux domestiques à penser à ces bonnes règles de civisme, la municipalité a décidé de procéder à l'installation de mobilier urbain équipé de sacs, de poubelles et de panneaux dans les secteurs identifiés comme les plus fréquentés et donc les plus sensibles.



Ces équipements ont été installés :

- · dans le bois de l'an 2000 ;
- dans l'espace public entre l'église et la mairie;
- devant les écoles, près du monument aux morts ;
- à l'intérieur du stade de football;
- dans le chemin rural derrière la rue Pierre Mendès-France, près des nouvelles zones d'habitat.

Tous les propriétaires de chien sont invités à utiliser ces équipements afin que chacun puisse retrouver le plaisir de se promener sans avoir à regarder où il met les pieds.

La municipalité vous remercie pour cet effort collectif mais nécessaire pour retrouver un environnement attractif.

Mais aussi des déchets déposés à tout moment sur les trottoirs ou dans les chemins communaux sans se préoccuper des heures de collectes, des méthodes de tri sélectif ou des heures d'ouverture des zones de dépôt.

Pendant la dernière période de confinement, toutes les déchetteries du département ont fermé leur porte pendant plusieurs semaines. La récupération des encombrants a donc été suspendue et des consignes ont été données à l'ensemble de la population

Lutter contre les incivilités...



pour conserver chez elle, en attendant la reprise normale du service, tous les déchets ne pouvant être déposés dans les containers d'ordures ménagères ou de tri sélectif.

Malheureusement, ce message n'a pas été suffisamment entendu puisque de nombreux dépôts sauvages de tout type ont été découverts sur les voies piétonnes et dans les espaces publics (photo ci-dessus d'un dépôt sauvage trouvé près du gymnase). Certes, ces faits ne sont pas toujours de la responsabilité de Solariens mais ils montrent cependant qu'il suffit parfois d'un petit dépôt sauvage pour créer rapidement une zone de décharge d'une grande ampleur. C'est pour cette raison, qu'une attention particulière doit être portée par chacun d'entre nous au respect des heures de collecte et qu'ainsi le dépôt des déchets sur les trottoirs doit se réaliser que très peu de temps avant le passage du camion.

La remise en état des lieux pollués et la propreté des espaces publics sont souvent à la charge des agents du service technique de la commune. Pensez également à eux.

Et une présence plus importante de véhicules à l'abandon sur la voie publique :

Sans pour autant lier directement ce phénomène à la période de confinement, une recrudescence des véhicules abandonnés sur la voie publique constitue également une situation nouvelle que la municipalité a dû prendre à bras-le-corps pour éviter des problèmes de sécurité.

Une procédure de mise en fourrière désormais parfaitement maîtrisée

Après diverses réunions avec la gendarmerie, une procédure réglementaire est au point pour débarrasser les véhicules abandonnés qui encombrent les trottoirs et les espaces publics. Plainte, recherche du propriétaire, mise en demeure, arrêté de mise en fourrière et intervention de la fourrière par la mise en place d'un conventionnement avec la mairie constituent désormais les différentes étapes pour déplacer tout véhicule laissé à l'abandon sur la voie publique. Certes, ces différentes procédures nécessitent des délais administratifs parfois contraignants (environ 6 mois à compter de la première plainte) mais indispensables pour éviter toute demande de recours indemnitaire et soucis supplémentaires pour la municipalité.

En l'absence d'identification du propriétaire, les charges liées à cette procédure sont malheureusement supportées par la commune. Il n'en demeure pas moins, qu'au vu des risques encourus pour la sécurité des autres usagers, le coût financier d'une telle démarche, fixé en moyenne à 200 € par véhicule, se doit d'être appliqué sans hésitation.

En 2020, grâce à cette méthode, quatre véhicules ont ainsi pu être déplacés et après expertise, être détruits.

Ainsi que des gens du voyage

sur des terrains publics

Depuis de nombreuses années, la commune de Soliers a toujours été très tolérante pour laisser quelques familles des gens du voyage généralement connues, occuper pendant une période limitée et déterminée des terrains situés à l'extérieur des zones urbanisées de Soliers. Ces situations temporaires ont toujours été gérées au cas par cas et dans des conditions acceptables pour tous sans nécessité de déclencher une procédure d'expulsion.

Des problèmes bien plus importants et difficilement gérables ont malheureusement été constatés pendant la période estivale 2020 par la présence à répétition de groupes des gens du voyage qui se sont installés en toute illégalité sur le territoire de Soliers. Par des dégradations d'équipements publics, deux groupes ont pénétré et stationné sur la voie publique de la zone des Bréholles (au niveau du terrain privé de SFR), l'autre a forcé le cadenas pompier protégeant l'accès au bois de l'an 2000 pour s'installer sur l'espace vert près de l'aire de covoiturage et enfin le quatrième a occupé le stade de football pendant trois semaines en ayant forcé la grille d'accès des services de sécurité.

Cette situation très inhabituelle a obligé des interventions à répétition des élus de la commune, de la gendarmerie et du médiateur de la communauté urbaine de Caen la mer. Ce travail d'échanges et de négociation a permis de faire évacuer une bonne partie des lieux selon des périodes plus ou moins longues en fonction des situations. Cependant, une mesure d'expulsion devant le tribunal administratif de Caen a été nécessaire pour faire libérer de ses occupants le stade de football dont les travaux de réhabilitation prévus à la rentrée de septembre 2020 ont dû être décalés. Des aménagements ont ensuite rapidement été effectués à l'issue de chacun de ces départs pour éviter de nouvelles intrusions.

Le renouvellement de tels agissements devrait pouvoir se limiter compte tenu des perspectives du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2018-2024 dont le développement de nouveaux secteurs d'accueil est prochainement prévu parmi lesquels une nouvelle aire de grand passage.

La loi « Carle » une évolution réglementaire pour les maires

des communes de plus de 5000 habitants

A noter que la loi « Carle » du 7 novembre 2018 relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites, modifie les procédures d'évacuation des stationnements illégaux et renforce les sanctions pénales pour les maires. Cette loi stipule qu'une commune de plus de 5000 habitants qui remplit ses obligations en matière d'accueil des gens du voyage est en droit d'évacuer les campements illicites par une mise en demeure du préfet qui est suivie d'une évacuation forcée. Cette possibilité est offerte au maire y compris si l'EPCI auguel sa commune appartient n'a pas rempli ses obligations au niveau du schéma départemental d'accueil et d'habitat. Sur le territoire de Caen la mer, 10 communes qui disposent d'une aire pour l'accueil des gens du voyage sont concernées par la mise en application de ce nouveau dispositif dont l'effet peut avoir comme conséguence de réorienter les voyageurs vers d'autres communes dépourvues d'aires.

... pour assurer un cadre de vie remarquable



Des réclamations qui se stabilisent depuis plusieurs années mais un confinement également à l'origine d'une augmentation des incivilités.

Depuis 2014, la mairie collecte les réclamations émanant des Solariens. Ces réclamations qui portent sur diverses demandes de renseignements ou sur des difficultés de la vie quotidienne sont traitées par chaque élu référent dans son domaine d'activité. L'objectif est d'apporter des réponses à chacune des réclamations déposées. En aucun cas, elles ne se substituent aux plaintes déposées à la gendarmerie. Pour celles qui concernent les actes d'incivilité ou les problèmes de voisinage, elles sont souvent un préalable et peuvent parfois trouver des solutions dans le cadre d'une médiation entre les différents acteurs.

Les chiffres de 2020 montrent que près d'un tiers des réclamations est lié à des actes d'incivilité au sens large du terme. Ce pourcentage est le 2º plus élevé des 7 dernières années (après l'année 2016 dont le nombre important de réclamations s'expliquait par des travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale perturbant durant 7 mois consécutifs le trafic routier, les commerces de proximité et le quotidien de toute la population Solarienne). La période de confinement n'y est pas étrangère. Déchets sauvages, tags, dégradations diverses et troubles de voisinage auront été à l'origine de comportements inhabituels contraires aux règles de la vie en société.

Chiffres de la Gendarmerie

Les chiffres de la gendarmerie confirment la tendance des réclamations en lien direct avec le confinement.

Le nombre d'interventions est identique à celui de l'année dernière (81 interventions sur Soliers). Néanmoins, la répartition des interventions diffère en fonction des Item.

Pour exemples les trois items ci-dessous, montrent une différence significative par rapport à l'année 2019 :

- une nette augmentation dans les altercations, tapages noctumes et les conflits de voisinage (+80%),
- une nette diminution des personnes et véhicules suspects (-60 %)
- · une diminution des accidents (-50%)

La situation des vols et des cambriolages est similaire (15 cas déclarés dont 2 sur des chantiers). Le conseil pour la sécurité : Ne pas hésiter à faire une opération tranquillité vacances auprès de la mairie ou directement à la gendarmerie lorsque les personnes quittent leur domicile. De même, les familles peuvent réaliser une demande d'opération tranquillité seniors pour leurs anciens. Utiliser le document suivant.

Tableau de l'évolution des réclamations depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2019
Nombre de réclamations	136	154	219	189	169	162	181
Type de réclamations en %							
Entretien des espaces verts	25 %	19 %	23 %	23 %	25 %	21 %	15 %
Actes de vandalismes, sécurité routière, faits divers	12 %	23 %	34 %	29 %	18 %	27 %	32 %
Travaux	12.96	14 %	18%	1496	19.96	14.96	14.96
Conflits de voisinages	13 %	13 %	12%	7%	14 %	12 %	12 %
Urbanisme	6.96	3 %	196	3%	2.96	1.96	1.96
Affaires scolaires	2 %	2 %	1%	2%	2 %	1 %	1 96
Milieu associatif	5 %	3%	1.96	3 %	1.96	1.96	1 96
Déchets ménagers ou tri sélectif	3 %	2 %	2%	2%	3 %	1 %	1 %
Aides sociales + logement	3.96	7 %	296	0%	0.96	4 %	4.96
Autres (développement économique, renseignements divers)	12 %	14 %	6%	18%	16 %	18%	18%

Un arrêt des événements qui pèse sur le moral

Outres les événements associatifs qui ont payé un lourd tribu, toutes les manifestations habituelles organisées par la municipalité (et notamment Soliers en Fête & la Fête de la Saint-Jean) ont été annulées suite à l'état d'urgence sanitaire du pays. Un confinement très difficile à vivre pour tous mais heureusement qu'à titre exceptionnel le maintien et le développement de quelques événements/manifestations ont permis de s'évader et de changer le quotidien.

La mise en place d'un marché sur la place du bourg

Les élus de la commune de Soliers ont toujours été unanimes sur l'intérêt du marché qui apporte un service de proximité à la population. Son organisation s'est concrétisée avec la période de confinement. De façon naturelle, une fois par semaine, les Solariens se sont retrouvés très nombreux sur la place du bourg pour faire leur marché dans le respect des gestes barrières.

Comment ce marché hebdomadaire s'est-il construit ? Les étapes phares de cette réussite qui a comblé les Solariens mais également les commerçants en manque d'activité à ce moment-là.

- Début avril, demande de Monsieur Lemarinier, boucher de Cagny, de venir s'installer avec son camion le vendredi sur la place de la mairie.
- Le vendredi 10 avril, après accord de la préfecture, installation du boucher sur la place de la mairie.
- Suite au confinement à l'origine de l'arrêt des différents marchés de Caen, plusieurs commerçants ambulants démarchent la mairie pour venir vendre leurs produits.
- Le vendredi 17 avril, trois commerçants (boucher, primeur et fromager).

... & un savoir-vivre ensemble!

- Le vendredi 24 avril, cinq commerçants (en plus poissonnier et pâtes fraîches) occupent la place de la maire.
- Fonctionnement du marché tous les vendredis entre le 24 avril et le 5 juin 2020 (7 semaines). Affluence très importante.
- En juin, redémarrage des marchés de Caen et nécessité de revoir l'organisation du marché de Soliers.
- En lien avec les commerçants, proposition de déplacer le jour du marché le mercredi entre 17h /19h30.
- Lancement de la nouvelle organisation le mercredi 10 juin. Cinq commerçants (poissonnier, pâtes fraîches et primeur, un nouveau fromager et l'atelier du burger). Signature d'un arrêté municipal qui réglemente l'organisation du marché sur la commune de Soliers.

Marché que la municipalité souhaite pérenniser. Mais une plus grande mobilisation des habitants est attendue

La réussite permanente d'un marché passe avant tout par une mobilisation de ses habitants. Autant, pendant la période de confinement, une affluence considérable a été constatée, autant au moment du déconfinement la clientèle a fortement diminué. Cette situation a obligé les commerçants à arrêter leur activité et leur déplacement notamment pendant l'hiver.

Par la mise en place d'aménagements et d'équipements adaptés sur la place du bourg, la municipalité souhaite renouveler dès le printemps prochain, ce service de proximité convivial et très utile. Il n'en demeure pas moins que sa pérennité restera subordonnée à une affluence suffisante des Solariens en vue de rentabiliser la présence des commerçants.

Maintien et mise en place de quelques manifestations extérieures adaptées à la situation et surtout incontournables compte tenu de leur objet destiné à partager et à aider les autres

Événement Pierres en lumière le samedi 3 octobre 2020

L'événement « Pierres en lumière » est piloté par le conseil départemental du Calvados. En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, le Département du Calvados a annulé « Pierres en Lumière » initialement prévu le 16 mai 2020 et a reporté le festival au weekend du 3 et 4 octobre 2020.

Les 3 et 4 octobre derniers, le patrimoine du Calvados s'est habillé de mille lumières et



s'est ouvert aux visiteurs. Communes, associations, particuliers, offices de tourisme, tous les amoureux des belles pierres vous ont donné rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir un patrimoine proche mais parfois méconnu. Ils ont illuminé et animé églises, manoirs, abbayes, lavoirs, mairies par des visites guidées, contées, théâtralisées et parfois même par des concerts et des expositions.

Après avis favorable des élus, la commune de Soliers a participé pour la première fois à cet événement par la mise en lumière intérieure et extérieure de l'église et de la mairie.

Outre la mise en valeur du patrimoine, le thème de la libération de Soliers a constitué le fil conducteur de cette animation ouverte au public (sous respect des règles barrières fixées par la mise en place d'un protocole particulier).

En lien avec Xavier Lepley (historien amateur particulièrement passionné par la seconde guerre mondiale), l'organisation de cette journée a été lancée. Une forte implication du volet communication (installation de panneaux, ptit Solarien 1 et 2, vidéo sur la libération de Soliers) et l'idée de faire participer les jeunes élus du CMJ par l'enregistrement d'une bande-son ont nécessité un travail collectif et transversal des différents élus et commissions concernées.

Une vraie réussite, cette magnifique soirée a permis à 200 visiteurs (83 % de solariens et 17 % d'extérieurs) issus de toutes les tranches d'âge (32 % 20 ans, 16 % entre 21 et 40 ans, 16 % entre 40 ans et 50 ans et 33 % plus de 51 ans) de contempler le patrimoine de la commune (ci-contre l'illumination de la mairie) tout en découvrant des photos, un film et des témoignages d'époque autour de l'opération Goodwood.

Les sportifs ont du cœur et le Téléthon, deux manifestations pas comme les autres :

Malgré les conditions sanitaires difficiles, deux manifestations très importantes ont été maintenues dans des conditions particulières. Il s'agissait de continuer à soutenir la recherche médicale et à apporter un soutien aux enfants hospitalisés pendant la période de Noël.

Les sportifs ont du cœur

En lien avec les magasins Décathon, plusieurs associations parmi lesquelles les Rock Raideurs de Soliers se sont mobilisées pour la cinquième année consécutive pour organiser l'événement Les Sportifs ont du Cœur. L'objectif de ce projet solidaire est de récolter des cadeaux pour les enfants hospitalisés durant la période de Noël.

Le principe est simple: Pratiquer un sport en échange d'un cadeau au profit des enfants hospitalisés durant les fêtes de fin d'année.

La 5º édition s'est déroulée le dimanche 13 décembre 2020.

Malgré un contexte si particulier, la mobilisation a été importante grâce à des animations réalisées à distance par le biais de connexion internet et de cagnottes mises en ligne.

C'est près de 300 cadeaux et plus de 1000 € qui ont été récoltés. Les cadeaux ont été distribués avant Noël par l'ensemble des bénévoles, aux enfants hospitalisés dans différents hôpitaux de la région.



Différentes actions en faveur du téléthon

Comme à l'accoutumée, la commune de Soliers, ses habitants, ses associations et ses commercants se sont mobilisés en faveur de l'AFM Téléthon. Contrairement aux autres années, le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser des rassemblements. Néanmoins, forte de son expérience et des mobilisations habituelles pour aider la recherche à mener le combat contre les maladies, la commune de Soliers a décidé de maintenir ce rendez-vous en adaptant son organisation. Avec l'aide des commerçants et des associations, des actions locales mises en place du 30 novembre au 5 décembre 2020 (parmi lesquelles la vente de tickets de tombola et d'enveloppes de challenge) ont permis de récupérer une somme de 3 287 € en y intégrant la participation de la municipalité.

Un grand BRAVO à tous pour ces mobilisations et ces gestes de solidarité



Le développement durable...

Soliers une commune qui vit au rythme de services écocitoyens

Depuis de nombreuses années, la commune de Soliers a souhaité développer une politique écologique basée sur une mise à disposition de services pour ses habitants. Ces différents services se composent de nombreux points de collecte équipés et aménagés pour répondre aux besoins de tous. Le bilan annuel de ces différents points de collecte volontaires est très satisfaisant et nous amène à pousser chaque Solarien à continuer sur cette voie.

Collecte des piles usagées : Grâce à l'installation de trois collecteurs de piles usagées sur la commune (route de Colombelles à l'intersection de l'entrée de la clé des champs, route de Four près de la Pharmacie et au hameau de Four près de l'arrêt de bus), 450 kg de piles usagées ont été collectés en 2020.

Collecte des vêtements : Deux dispositifs sont proposés par deux organismes différents.

Du porte à porte une fois par an par l'association « la chiffo »

Suite à une collecte en porte à porte, l'atelier chantier d'Insertion a récupéré en 2020, 1252,9 kg de vêtements soit environ 10 kg en moyenne par point de collecte. 131 foyers Solariens ont généreusement offert des vêtements. Pour rappel, la Chiffo est une structure d'insertion par l'activité économique. Son activité est centrée autour de la collecte et de la revalorisation de dons plus particulièrement de textiles ensuite revendus à petits prix.

Le dépôt des déchets recyclables sur des points volontaires installés sur la commune.

Depuis 2018, la municipalité a souhaité opter pour la solution qui consiste à regrouper les conteneurs de tris sélectifs uniquement au niveau de deux secteurs clos, sécurisés et équipés de caméras de surveillance 24h/24h. Les sites de la zone d'activité des Bréholles d'une part, et de la maison des associations, allée St Vigor d'autre part, accueillent au total 13 conteneurs pour recevoir les bouteilles en plastique, en verre et les cartonnettes. Trois collecteurs de vêtements et deux bennes à déchets verts viennent compléter le dispositif mis à la disposition des Solariens uniquement selon des horaires bien précis.

Ces deux sites sont surveillés 24h/24h par des caméras de surveillance qui rappellent de temps à autre aux personnes indisciplinées qu'il convient de venir récupérer leurs déchets dont la destination est la déchetterie et non la zone de collecte de tri. Des menaces de poursuite judiciaire en cas de récidive rappellent que le respect de ces sites est prioritaire pour éviter un surcoût de tri redevable à chaque contribuable.

Point particulier sur la collecte des vêtements: Les deux points volontaires de collecte des vêtements, des tissus et de chaussures installés dans les deux zones sus-décrites ont permis de récupérer un total de 1 800 kg de vêtements en 2020.

En quelques années, Le relais s'est hissé au rang de leader français dans la collecte, le tri et la valorisation des textiles, linge de maison et chaussures. En privilégiant la gestion en propre de toute la filière, il garantit à la fois une continuité de service, la création d'emplois en France et un bilan carbone optimisé, 55 % des vêtements sont exportés vers le continent Africain, 26 % servent de matière première pour la fabrication d'isolant de toiture, 10 % sont transformés en chiffons d'essuyage, 6 % sont revendus et seulement 3 % constituent des déchets.

Attention à compter du 1" avril 2021, la Communauté urbaine de Caen la mer remplacera le SMICTOM pour assurer le service de la collecte des déchets sur la commune de Soliers

DU CHANGEMENT DANS LES MÉTHODES ET DANS LES JOURS DE COLLECTE À PRÉVOIR :

Distribution des bacs gris et jaune prévue entre les 8 et 13 mars 2021.

- Les ordures ménagères: tous les vendredis après-midi. Les sacs (plus obligatoirement transparents) doivent être déposés dans le bac gris et mis sur la voie publique la veille.
- Les recyclables: tous les lundis après-midi une semaine sur deux. Tous les emballages plastiques peuvent être directement déposés dans le bac jaune.
- Les déchets verts: Pas de changement, présence des bennes dans les deux points d'apports volontaires.

 Un calendrier de collecte comprenant les nouvelles modalités du tri a été fourni à tous les Solariens.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SUR CE NOUVEAU SERVICE ASSURÉ PAR CAEN LA MER EN PAGE 46-47 DE CE MAGAZINE

Les services de Caen la mer s'attellent à mettre en valeur notre commune

et participent à sécuriser nos quartiers par des aménagements et travaux de voirie.

La commune de Soliers en périphérie de la grande agglomération Caennaise constitue un atout pour venir s'y installer. Sa situation périurbaine offre une attractivité et un bien être qui reposent sur une multitude de services tant au niveau local qu'en périphérie par un accès direct aux plus grands centres commerciaux ou enseignes de la région. Ses projets d'expansion démographique dans les dix prochaines années répondent à un réel besoin de logements. Ce développement en cours et les prospectives nécessitent des réflexions mais également la réalisation immédiate d'aménagements de sécurité, de confort et paysagers pour répondre aux besoins actuels.

Tous ces travaux réfléchis et validés par l'intermédiaire de commissions spécialisées auxquelles participent les élus de Soliers sont réalisés par les services de Caen la mer, Communauté Urbaine que Soliers a rejoint depuis le 1er janvier 2017. Des aménagements modernes, efficaces, attractifs, adaptés à l'évolution de sa population au sein d'un environnement soigné constituent désormais la priorité des différents projets portés par la commune.

Quelques exemples des dernières réalisations : sur les espaces publics par la mise en place de paillage organique et minéral et regarnissage des massifs.



Quartier de la Rue du Parc

...& le respect de l'environnement





Quartier de la Rue du Parc



Quartier de la Rue du Parc



Parc de la mairie

Et des travaux de voirie pour sécuriser les cheminements principaux

 Plateau haut rue du stade + coussins berlinois



 Rond point pour fluidifier et sécuriser la circulation entre le carrefour contact et la zone d'activité des Breholles



 Création d'un rond-point au niveau de la nouvelle zone « le parc » en cours d'urbanisation



 Étude en cours par le cycle de l'eau de Caen la mer pour augmenter la capacité du réseau pluvial suite aux inondations du mois d'août 2020. Pour rappel, à l'échelle du Calvados ce jour-là, 262 interventions des pompiers ont été nécessaires pour répondre



Rue de la Clé des Champs

aux orages, à la grêle et aux fortes précipitations. Les rues Pierre Mendès France et de la Clé des Champs sur Sollers ont été particulièrement impactées. La réalisation de ces travaux sur le réseau est jugée comme prioritaires en 2021.

La mise en place de nouveaux arrêts de bus:
 Depuis plusieurs années et compte tenu de l'augmentation croissante des enfants vers le collège, le maire de Soliers a engagé des démarches auprès du conseil général du Calvados pour améliorer le ramassage scolaire pour les enfants utilisant les bus verts. Cette amélioration dont l'objectif consiste à augmenter le nombre d'arrêts de bus à l'extérieur du centre bourg, en vue de faciliter l'accueil des enfants des lotissements excentrés, s'est concrétisée après de longues négociations par la mise en place d'un nouvel abri de bus, dans le milieu de la rue de Colombelles.

Nous nous félicitons de ce nouveau service ouvert depuis la dernière rentrée scolaire 2020 qui se justifiait pleinement lorsque l'on constate sa fréquentation actuelle.

Afin de sécuriser cet endroit qui se trouve en bordure de la route départementale très fréquentée par les automobilistes le matin et le soir, des barrières de protection ont été installées.



C'est d'ailleurs dans le cadre de ce maillage, qu'un nouvel arrêt de bus verra également le jour à la sortie de la nouvelle zone urbanisée « Le Parc » pour desservir les besoins de ces nouveaux guartiers.

Le déplacement du panneau « sortie de commune » vers la lisière qui borde ce nouveau quartier sera très prochainement réalisé.

Des réflexions et des travaux qui continuent en 2021

Sont inscrits au programme pour les trois prochaines années :

- · L'extension du parking à l'intérieur du complexe sportif,
- · L'extension du parking sur l'espace public, proche du commerce de M.Julien Joly,
- · La rénovation de la chaussée de la rue du Québec,
- · La rénovation de la piste cyclable en direction du hameau de Four,
- Le lancement d'un concours d'architecte concernant l'aménagement de la place de la mairie dont les travaux pourraient être lancés en 2022. Cet espace central, traversé par une route départementale qui dessert 3000 véhicules/jour, nécessite une meilleure sécurisation des piétons compte tenu des nombreux services qui y sont offerts (écoles, commerce, mairie, centre d'animation, marché et espaces publics). Outre l'aspect lié à la sécurité, un embellissement de l'ensemble par la création d'aménagements paysagers et des déplacements doux rentrent également dans les objectifs du projet.

L'entretien du patrimoine...



par Thierry LE BECQ,

Maire-Adjoint en charge des Travaux & du Patrimoine

Chers Solariens,

Au cours de l'année 2020, différents lieux ont bénéficié de travaux de rénovation et d'aménagement. Voici les principaux sites concernés:

LE STADE

L'ensemble était vieillissant, la main courante en béton prenait énormément de place et ne permettait pas d'optimiser la totalité de la surface du site, alors que l'association avait un besoin fort de petits terrains d'entraînements supplémentaires. Ces nouveaux terrains seront éclairés, ainsi que le terrain synthétique. Cette surface sportive de 35 m par 20 m est praticable dans presque toutes les conditions climatiques, elle est le complément idéal d'un terrain naturel.

Les accès piétons (des joueurs, parents, encadrants et PMR) ne donnaient pas satisfaction ou étaient inexistants.

L'aire de lavage des chaussures était mal placée et de taille insuffisante ce qui engendrait un apport de terre et des souillures importantes à l'intérieur des locaux.

L'idée était donc de réaménager l'ensemble et de répondre aux besoins de l'association, de rendre le lieu accessible à tous.

La deuxième partie du parking sera réalisée en début d'année. Des toilettes PMR seront créées à l'intérieur des vestiaires.

LA BOUCHERIE

La totalité de la toiture a été refaite à neuf en optimisant également l'isolation thermique. Une partie du plancher de l'habitation a été remplacée.

ECOLE

Poursuite de l'action engagée depuis plusieurs années concernant la mise aux normes PMR: la main courante intérieure de l'escalier principal a été transformée pour répondre aux normes.

Création d'une charpente et couverture du « patio », situé au centre de l'école maternelle. Cet endroit d'environ 14 m² demandait un entretien régulier d'une végétation peu décorative et quelquefois envahissante.

Cet aménagement permettra le stockage de produits, de chariots de ménage. L'aménagement intérieur sera confié aux services techniques.

LE RESTAURANT SCOLAIRE « LE P'TIT CREUX »

Ce bâtiment de type modulaire destiné à la restauration des maternelles est soumis à des températures importantes lors de temps ensoleillé. La température peut atteindre 35 degrés malgré quelques ventilateurs inefficaces. Un inconfort autant pour les petits que les adultes. Une climatisation réversible a donc été installée et donne entière satisfaction.

CHANGEMENT DU SÉPARATEUR À GRAISSE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le bac à graisse est un système de prétraitement des eaux des restaurants. L'installation des bacs à graisse est obligatoire en restauration commerciale et collective. Les effluents graisseux peuvent dégrader les ouvrages d'assainissement et gêner le traitement des eaux s'ils sont rejetés directement dans le réseau d'assainissement collectif.

Le séparateur d'origine a donc été changé car il ne remplissait plus totalement ses fonctions.

SALLE POLYVALENTE

Les travaux intérieurs sont terminés, le sas d'entrée est opérationnel et le site répond complètement aux normes PMR (accès, sanitaires, alarme incendie). L'enduit extérieur est inachevé, la Covid-19 et la météo ont chamboulé le planning.

La salle a été équipée de 250 nouvelles chaises.

LE BOIS DE L'AN 2000

Construction d'un local permettant d'organiser des manifestations, pouvant accueillir les jeunes des écoles ou du centre espace, il pourra être prêté à une association qui organise un évènement... Le site dispose d'une place d'environ 2500 m² avec des alimentations en eau et électricité. Cette surface est équipée de candélabres permettant également d'être éclairée si besoin. Des toilettes aux normes PMR seront ouvertes au public. Un local est prévu à disposition de l'association des boulistes, ces derniers ayant été transférés du stade au bois.

Un soccer, une nouvelle structure de 26 m par 16 m sera implantée avant le printemps. Elle permettra de pratiquer le football ou le basket sur une surface en enrobé.

Je remercie particulièrement le service technique qui œuvre chaque jour pour entretenir et rénover les locaux afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Merci également à l'ensemble du personnel communal qui contribue à la réussite de nos projets.

Les **travaux** 2021

- Mise aux normes des mains courantes de la mairie et de la salle des anciens.
- Remplacement des spots de l'église (meilleure mise en valeur de cet édifice et mise en place de spots beaucoup moins énergivores)
- · Extension du préau de l'école primaire
- Etude concernant la construction d'un centre d'animation



...un **enjeu majeur** pour notre commune



Au Bois...



Sur un très bel espace ouvert de 2500m² un nouveau bâtiment communal a été réalisé.



Des toilettes aux normes PMR et un espace cuisine ont été créés à l'intérieur du bâtiment.



Une salle d'une quarantaine de m² pourra être mise à disposition des services et des associations.

Quelques réalisations de l'année 2020 en images...



Un Soccer sera accessible dès le printemps



...et au Stade

HIER / L'accessibilité aux vestiaires et aux tribunes se faisait sur le gazon. Elle a été totalement repensée.



AUJOURD'HUI / Une dalle béton, de nouvelles barrières, un décrottoir à chaussures ont été réalisés...

> À lire en page 18





... le Parc, l'art de vivre ensemble

DÉVELOPPER UNE VILLE VERTE, ACCUEILLANTE ET GÉNÉREUSE

Le quartier **« Le Parc »** avance à grands pas

Texte & Images NORMANDIE AMÉNAGEMENT [sauf mention]

La phase 1 du quartier est entièrement terminée, seul reste le projet d'habitat d'INOLYA qui devrait débuter dans le courant du 2nd semestre 2021 avec la création de 19 logements collectifs et 8 maisons rue Lucie Aubrac, Les espaces publics seront alors remis à la collectivité qui en assurera l'entretien et la gestion. Les terrains de la phase 2 seront livrés début mars pour permettre le démarrage des constructions individuelles.

Courant février, plus de 150 arbres ont été plantés sur le quartier. La végétalisation du quartier est un de nos objectifs prioritaires. L'idée est également de relier, par une trame verte, l'existant et le nouveau quartier de Soliers..

Les constructions avancent également à grands pas avec notamment le bâtiment du promoteur Creadimm qui est en cours de construction et qui accueillera une maison médicale de plus de 200 m². Huit professionnels de santé pourront être accueillis, L'inauguration est prévue pour mars 2022.

En chiffres

- 26 hectares
- 560 nouveaux logements à terme
- 20% de terrains à bâtir
- 11% de maisons de ville
- · 34% de logements collectifs
- 35% d'intermédiaires
 (20% des logements seront produits en locatif social)



La maison médicale est en cours de construction et devrait ouvrir ses portes en mars 2022.

Une crèche va également voir le jour. « Les p'tits héros », dont l'ouverture est prévue début 2022, est une micro-crèche pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants, qu'ils soient en situation de handicap ou non.

Enfin, au 1º trimestre 2022, les solariens pourront profiter de la place centrale. Celle-ci est
située dans le prolongement du parking du
cimetière. Cette place permettra de nombreux
usages et sera très arborée avec de nombreux
bosquets mais également de grands arbres
pour marquer l'entrée du quartier « Le Parc ».
Ce grand espace est prévu pour accueillir tout
type d'animations sur la place centrale. Un espace pour un food-truck, un parcours d'agilité
(poutres et cordes d'équilibre), une borne Wifi
avec du mobilier de détente ainsi qu'une borne
de recharge pour véhicules électriques sont
éqalement prévus.







Plus de 150 arbres ont été plantés sur le quartie

Les autres phases d'aménagement arriveront par la suite, de l'autre côté de la départementale. Un travail sur la programmation a permis de faire évoluer les plans : plus de placettes végétalisées sont prévues afin d'apaiser au maximum la circulation et de proposer du stationnement visiteur. Les cheminements piétons ont également été repensés et une frange boisée bordera le quartier afin d'assurer une meilleure insertion dans l'environnement agricole.

Bienvenue aux écoles...

Le mot de l'élu

par Florent LEMAUVIEL, Conseiller Délégué aux affaires scolaires et périscolaires

L'année 2020 a connu deux changements majeurs :

- renouvellement des élus au sein de la commission vie solaire et périscolaire, et de la commission menus. Un grand merci à Marie-Claude Lecointre pour le travail accompli ces dernières années, bienvenue à Malika Rivière et Titaïna Bailleux.
- deux rentrées scolaires : une mi-mai suite au confinement, même si l'école et les services fonctionnaient pour le personnel soignant du secteur, et une plus traditionnelle début septembre.

Ce fichu virus a bouleversé l'organisation du temps scolaire et bien sûr des temps périscolaires. Nous avons très vite réagi afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de revenir en classe en respectant le protocole établi par le gouvernement; ceci en collaboration avec le directeur de l'école, le service animation, le service restauration, les ATSEM et le personnel technique. Merci à eux pour leur implication, surtout aux agents de cantine et de nettoyage qui ont vu leur travail bouleversé et ont su s'adapter à plusieurs reprises.

La rentrée de septembre a vu un nombre quasi constant d'élèves fréquenter les douze classes de l'école et les services associés, et nous avons maintenu le même protocole sanitaire, ce qui nous a permis de ne pas à avoir à gérer de cas multiples de contamination au coronarivus.

2021 commence par une rigueur encore accrue afin de respecter les dernières évolutions du protocole sanitaire.

Néanmoins des projets sont en cours :

- école numérique : achat de matériel informatique (tablettes, vidéoprojecteurs interactifs...)
- augmentation de la part d'aliments labellisés (agriculture biologique, label rouge) dans les menus du restaurant scolaire, et poursuite de la démarche de non-gaspillage alimentaire.
- réfection et agrandissement du préau de l'école élémentaire.

Et, si le contexte sanitaire le permet, reprise des activités sur le temps méridien, et aussi offrir aux enfants les spectacles et sorties qui n'ont pas pu avoir lieu l'an passé.

GROUPE SCOLAIRE NICOLAS COPERNIC

En 2020, la COVID-19 impacte aussi la vie de l'école

Le fonctionnement et la vie de l'école ont été particulièrement impactés par la pandémie mondiale liée à la COVID-19. Elèves, enseignants et personnels périscolaires ont découvert de nouvelles façons de faire l'école : en pratiquant l'« école à la maison », en jonglant avec les protocoles sanitaires successifs et, enfin, en adoptant un nouvel accessoire : le masque.



Port du masque, ici en classe de CP/CE1

Peu de projets ont pu aboutir avec l'annulation notamment du projet musical de jumelage avec la Compagnie Tante Yvonne, les projets et sorties de fin d'année et notamment la sortie de plusieurs classes organisée à Honfleur ou encore le spectacle pour les maternelles « Le loup et les 7 chevreaux » qui devrait être reprogrammé sur 2021.



Limitation du brassage d'élèves de classes différentes dans la cour

... maternelle et élémentaire



Rares ont donc été les sorties hors de l'école : sortie à la chèvrerie pour les petits/moyens juste avant le 1^{er} confinement, sortie à la ferme pédagogique juste avant le 2^{ed} confinement.





Même si ce début d'année 2021 reste dicté par la crise sanitaire, quelques projets ont déjà connu un bel aboutissement : concours de lecture pour les CM2 de Mme Heurtaux, opération du Parlement des Enfants pour les CM2 de Mme Hantrais-Batoum et Mme Huguet avec la visite du député Alain Tourret à l'école.

Nous espérons désormais pouvoir organiser de belles sorties pédagogiques et de beaux projets à montrer aux familles dès le printemps prochain.







Accueil du député A. TOURRET en CM2

RESTAURATION SCOLAIRE

Une année bouleversée par des mesures sanitaires strictes



En cette année bien compliquée pour tout le monde, l'équipe de la restauration scolaire s'est investie totalement pour que vos enfants soient accueillis en toute sécurité sanitaire et ce, malgré des contraintes qui nous ont amenées à fermer le self et revenir à un service à table et à l'assiette.

L'organisation du restaurant scolaire ayant été bouleversée, nous ne sommes plus en mesure de mettre en place nos pesées quotidiennes du gaspillage alimentaire, nous avons néanmoins participé au mois de novembre à la semaine contre le gaspillage alimentaire organisé par le REGAL et comme attendu les volumes de gaspillage sont légèrement en hausse. Dès que possible, nous reprendrons ces pesées qui sont une donnée essentielle pour une bonne gestion de la restauration. Les bons résultats de vos enfants en la matière ont amené le Chef de Cuisine à intervenir lors des dernières assises du REGAL Normandie auprès d'une soixantaine de responsables de restauration scolaire. Une forme de récompense pour le travail effectué par tous les intervenants qui œuvrent au quotidien à ce que vos enfants deviennent, par le biais de leurs repas pris au restaurant scolaire, des citoyens responsables.

En ce qui concerne la loi EGALIM, instaurant la distribution de 50 % de produit locaux, circuits courts, labellisés et dont 20% de produits BIO pour le début de l'année 2022, sachez que nous sommes d'ores et déjà en place et que le reste de nos approvisionnements est à 90% d'origine Français, les 10% restant sont essentiellement les épices et les produits exotiques comme certains fruits ne poussant pas en France.

Tous nos projets sont pour le moment suspendus, mais l'équipe de restauration est prête et impatiente à reprendre une activité normale.

Christophe Fauvel Responsable de la restauration

Le temps périscolaire...

RENTRÉE 2020-2021

Une année 2020 rythmée par de nombreux protocoles sanitaires...

L'équipe d'encadrement
(Animateurs + ATSEM) ainsi que
les enfants ont vécu une année
scolaire un peu particulière
du fait de la circulation du
COVID 19. Malgré les nombreuses
mesures et protocoles sanitaires
successifs, les accueils périscolaires
ont toujours su se réorganiser
afin de permettre aux enfants
de continuer à vivre leur temps
à l'école de façon sécurisante
et le plus serein possible.

LES HORAIRES AU SEIN DE NOS SERVICES.

LES ACCUEILS	LES HORAIRES
Accueil du matin	7h30 à 8h30
Temps scolaire	8h30 à 11h45
Temps méridien	11h45 à 13h20
Temps scolaire	13h30 à 16h15
Acqueil provisoire	16h15 à 16h30 (Gratuit)
Accueil du soir	16h15 à 18h15

Nos objectifs pédagogiques ont été travaillés avec l'équipe d'animation à partir du Projet Educatif Global de la commune. Nous avons identifié deux axes de travail pour cette année « Développer les actions transversales entre les différents temps de l'enfant pour une meilleure cohérence et complémentarité » puis travailler sur la coéducation avec les différents partenaires éducatifs.

Nos objectifs

- Favoriser la prise de responsabilité et l'investissement de l'enfant
- Permettre aux enfants de construire leur temps de loisirs
- Garantir une cohérence et une continuité de l'action éducative entre les différents temps de l'enfant

Nos accueils du matin et du soir

« LE MATIN, ACCUEIL EN DOUCEUR ET LE SOIR, GOÛTER UNIQUE POUR TOUS »

L'équipe d'encadrement est présente pour accueillir les enfants et les familles, et assurer un temps de transition entre l'école et la maison. Chacun va à son rythme et accèdee librement aux espaces aménagés.

Nos accueils du midi

« PAUSE DÉJEUNER AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR PETITS ET GRANDS »

Chaque enfant est éveillé au goût et fait le plein d'énergie pour la journée. Le personnel accompagne les enfants de maternelle vers l'autonomie (apprendre à couper sa viande, mettre les serviettes dans le panier à linge, débarrasser la table,...) et à la découverte culinaire (goûter à tous les aliments proposés, affichage des différents fruits et légumes, ...). L'équipe de l'élémentaire sensibilise les enfants au tri des déchets, au gaspillage alimentaire et à l'équilibre alimentaire par le biais de différentes actions en collaboration avec l'équipe du restaurant scolaire tout en les rendant responsable et autonome.





Le temps méridien est également un temps pour se divertir et jouer avec ses camarades. Depuis septembre, Sylvie intervenante en musique intervient tous les jeudis auprès d'une classe pour permettre aux enfants de découvrir par des jeux ludiques la Musique. Ophélie, de la bibliothèque, est également présente pour ouvrir le salon de lecture aux enfants deux fois par semaine.

Le lien avec les familles fait également partie intégrante de notre axe de travail.

Pour cela, nous essayons de communiquer au mieux sur nos actions et souhaitons travailler en collaboration avec chaque parent. L'équipe d'encadrement reste disponible et à votre écoute, alors n'hésitez pas à aller à leur rencontre.

...et la restauration scolaire





NOS ACTIONS EN 2020

· LES CONSEILS D'ENFANTS :

Ces conseils ont permis à chaque enfant de pouvoir s'exprimer sur sa vie à l'école, sur ses envies et ses idées à mettre en place afin d'améliorer les différents temps périscolaires (ex : avoir des malles de jeux dans la cour, avoir plus de ballons de foot, participer à l'élaboration des menus,...).

· SEMAINE ANTI-GASPI:

Participation aux semaines de lutte contre le gaspillage alimentaire, en collaboration avec les équipes de restauration.

· GOÛTER DE NOËL :

Un goûter spécial Noël proposé aux enfants de la garderie du soir. Cette année, 3 élèves de CM1 ont pour l'occasion proposé de réaliser un mini-concert pour leurs camarades (chant et flûte traversière). Merci à elles!



NOS PROJETS EN 2021

METTRE EN PLACE DES SEMAINES À THÈMES : Afin d'animer les différents temps de l'enfant

CONTINUER LES CONSEILS D'ENFANTS : afin que chacun puisse s'exprimer tout en se rendant acteur de son temps périscolaire.

TRAVAILLER EN LIEN AVEC LE RESTAURANT SCOLAIRE: Proposer des repas à thème, continuer les actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

CONTINUER À TRAVAILLER CONJOINTEMENT AVEC L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE dans une démarche de continuité éducative.

CONTINUER À DÉVELOPPER LE RELATIONNEL avec les parents.

... le Conseil Municipal Jeunes

LES JEUNES ONT DES IDÉES ET DES PROJETS

Un CMJ au cœur des actions municipales!





poursuivre cette action en allant voir sur site comment s'organise l'après collecte. La visite est prévue durant la première semaine des vacances scolaires (sous conditions des annonces gouvernementales)

Prochainement 8 nouveaux élèves de CM2 seront élus, nous leur souhaitons la bienvenue. Nous remercions chaleureusement nos jeunes conseillers pour qui le mandat s'arrête. Ils seront toujours les bienvenus pour contribuer au bien-être des habitants de notre commune. C'est d'ailleurs en ce sens que nous réfléchissons à poursuivre le lien en créant un deuxième CMJ pour les 14-17 ans. Si vos ados sont intéressés, et veulent partager leurs idées et construire un avenir ensemble, nous les accueillerons avec grand plaisir pour monter ce projet!

Titaina BAILLEUX,

Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse & du Conseil Municipal Jeunes

Tout d'abord je tiens à remercier Madame LECOINTRE que je remplace désormais auprès des jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes. En effet elle a œuvré pour que ce CMJ puisse exister et lui a permis de concrétiser de beaux projets tel que le skatepark en 2017.

C'est avec enthousiasme donc qu'une nouvelle équipe de conseillers municipaux s'est formée autour des jeunes élus suite aux élections de mars et qui reprend avec eux les projets en cours et ceux à venir.

Ainsi en octobre, les jeunes ont répondu présent pour participer à l'événement « Pierres en lumière » organisé par la municipalité et ont pu prêter leur voix sur des enregistrements sonores diffusés lors de cette soirée de mise en lumière du patrimoine de la commune. Exercice d'élocution et de diction réussi! Nous remercions les commissions cadre de vie de Philippe LE ROLLAND et vie Locale de Patrice BREILLAT pour cette association de projet.

Nos élus du CMJ ont aussi reconduit leur action de sensibilisation au respect de l'environnement, en participant conjointement avec l'EVS à une après-midi de collecte de déchets sur la commune. Et en matière d'écologie, de recyclage, de sensibilisation et respect de la nature, nos jeunes sont très investis et ne manquent pas d'idée! leur prochain combat: les mégots de cigarette qui sont lâchement abandonnés par terre! Une rencontre avec l'association Zorro mégot est prévue très prochainement pour soutenir le projet. Alors attention vous êtes prévenus... Ayez d'emblée le bon geste en utilisant les cendriers!

Mais nos jeunes élus se préoccupent aussi de leurs semblables et ont voulu encore plus cette année s'investir dans une **action solidaire** en faveur des plus démunis, et ce malgré les difficultés d'organisation liées aux restrictions sanitaires. C'est pourquoi des réunions se sont faites via zoom pour permettre de mettre en place un projet de collecte de jouets, vêtements, produits alimentaires et d'hygiène.

Celui-ci s'est fait en deux temps :

- une première collecte au sein du groupe scolaire Copernic, où les jouets, livres, vêtements, couvertures ont été déposés par les familles
- Puis dans un deuxième temps une collecte de denrées alimentaires et produits d'hygiène s'est faite sur le parking du carrefour contact.

C'est en tout plus de 600kg de dons qui ont été remis au Secours Populaire. Et nous allons



Composition du Conseil Municipal Jeunes jusqu'en Novembre 2021 :

Pour la section 5°: SIMONIN Eglantine, BASSEMENT Teïva, GAULTIER Juliette, LE LOUP Grégoire, POTTIER Mattéo, SIDOUNI Chirine, Pour la section 6e: MOEINI Angel, BOULOT Iléna, SEIGLE Maddy, ALVAREZ Esteban, QUESLIER Sarah

Pour la section CM2 : ALVADO Salina, MARTINEAU Maëlys, HARENG Clovis, LETERRIER Jules, QUESLIER Hanaé, VANYPER Ruben, FORTIN Léonie, BOUCQUIAUX Juliette

UN GRAND MERCI À TOUS LES SORTANTS!

POULIQUEN Pierre, ISHAK Maé, RENARD Lola, LETOURNEU Noa, RENOUVIN Gabriel, LEVEQUE-LEBOSSE Wylhan, VANYPER Oriane, LEMAUVIEL Jeanne

...Des professionnels au service de la jeunesse





par mania bareeza,

Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse

Chers habitants,

C'est avec grand plaisir que je vous présente la nouvelle équipe de conseillers municipaux élus en mars 2020, en charge de l'Enfance, la Jeunesse et de la Culture sur notre commune : Malika RIVIERE, Astryd MARIANNE, Carine JUMAIRE, Florent LEMAUVIEL et Yann RENARD.

Nouveau mandat, nouvelle équipe, nouvelle organisation dans les services, nouveaux projets mais toujours dans la continuité d'une dynamique insuffiée par l'équipe précédente conduite par Patrice BREILLAT, que nous saluons au passage pour leur bel engagement envers nos jeunes. Nous avons pris nos fonctions dans un contexte de COVID qui n'a malheureusement pas facilité les échanges avec vous ; les manifestations annulées sur la commune ne permettant pas de venir à votre rencontre. Cependant nous pouvons d'ores et déjà vous faire un retour sur les belles actions menées par le service d'animation depuis le printemps demier, auprès de nos jeunes et de leur famille.

En effet, durant le premier confinement le service public a été assuré, en organisant l'accueil des enfants du personnel solgnant ou prioritaire de notre commune mais également des communes voisines. Toutes les mesures sanitaires ont été prises pour les accueillir dans les meilleures conditions. Cela représentait entre 4 et 6 enfants par jour.

Durant la période estivale, nous avons également maintenu les activités du centre de loisirs et de l'Espace Jeunes et nous avons bien fait car la fréquentation a été très satisfaisante (106 enfants différents sur les 2 mois et une quinzaine de jeunes sur le local). Les camps d'été ont pu avoir lieu également. Cela a permis à 7 touts petits (4-6 ans) et 14 petits (6-11 ans) d'expérimenter « la nuit sous tente » et de s'initier à l'équitation durant quelques jours à Soumont St. Quentin. Quant aux ados, ils étaient 8 à s'évader à Hermanville sur Mer et se défouler en kayak et paddle sur les vagues.

A noter également que les sorties (isatix, distric 14...) et soirées à thème (type barbecue) qui ont été proposées, plaisent énormément aux jeunes, surtout « quand il s'agit de manger, les garçons sont toujours présents » nous confesse l'animateur jeunesse mais que « bien souvent peu de filles sont représentées ». Nous travaillerons donc à ce qu'elles y trouvent davantage leur place et participent plus aux activités.

Août reste un mois plus calme, avec cependant une augmentation du nombre de jeunes sur la dernière semaine.

Nous avons été particulièrement attentifs aux conséquences du confinement sur la scolarité de nos enfants et le risque de décrochage. Pour cela nous avons adhéré au dispositif gouvernemental des « colos apprenantes » et ainsi permis à 8 jeunes de partir une semaine complète au château de Tailleville pour reprendre confiance en eux et aborder sereinement la rentrée scolaire de septembre. Ce dispositif (séjour financé à 80% par l'état plafonné à 400€) a pu être mis en place grâce à notre partenariat avec le Collège d'Ifs et l'école primaire de Soliers qui a permis d'identifier les enfants qui en avaient le plus besoin. Nos services ont pu établir le contact avec les familles et leur proposer cette aide.

La rentrée de septembre s'est plutôt bien passée, le centre de loisirs et le local jeune ont pu reprendre un rythme de travail autour de thématiques chères à Clément notre directeur du centre de loisirs!

Mais le deuxième confinement, accompagné de mesures sanitaires évoluant régulièrement, est venu restreindre nos champs d'actions. Ce contexte nous force à nous adapter rapidement et à revoir sans cesse l'organisation mise en place. Heureusement, nous pouvons compter sur une équipe d'animation, que je tiens à féliciter pour leurs professionnalisme et engagement auprès de nos enfants. C'est toujours dans la bienveillance, l'écoute, la bonne humeur qu'elle apporte des solutions de qualité. Pour exemple le local a fermé quelques semaines en novembre et décembre, mais une alternative a été proposée, Cyrille notre animateur jeunesse a assuré des visioconférences sur Zoom en animant des « blindtest », « bac » et autre « dessinez c'est gagné! » A Noël, cette année le centre est resté ouvert exceptionnellement 6 jours sur les 2 semaines pour permettre un mode de garde aux parents qui devaient travailler; une trentaine d'enfants se sont amusés sur du karaoké, ont dansé et ont confectionné des bijoux, tout en gardant le masque.

Et à ce propos je tiens aussi à féliciter tous nos enfants qui dès 6 ans ont l'obligation et le devoir de garder le masque toute la journée. Ils ont su s'adapter beaucoup plus vite que les adultes ! Prenons exemple sur eux.

En cette période particulière nous avons aussi décidé d'étendre l'atelier coup d'pouce à tous les collégiens et noté une augmentation de la fréquentation, 8 jeunes depuis la rentrée contre 4-5 l'an demier, ce qui nous pousse à toujours faire mieux. C'est pourquoi un appel au bénévolat a été lancé auprès de vous, chers habitants, pour accompagner nos ados dans leurs devoirs. Nous remercions ainsi très chaleureusement Monsieur Rouet d'avoir répondu présent, de donner de son temps et de son expérience en tant que Professeur de SVT à la Faculté de Caen et aujourd'hui à la retraite pour aider nos jeunes dans leur apprentissage scolaire. N'hésitez pas à venir vous aussi renforcer cet atelier par vos compétences.

C'est aussi dans ce cadre que nous renouvelons notre convention de partenariat avec le Collège d'ifs. Ce partenariat a comme objectif principal de renforcer les liens entre la Commune, l'équipe pédagogique et les familles. Notre animateur jeunesse interviendra fréquemment au collège pour être au plus près des ados car ils sont parfois difficiles à capter!

Enfin, nous pouvons vous annoncer que le projet de construction du nouveau pôle jeunesse est bien avancé. Ce nouveau centre devrait permettre d'accueillir 140 à 150 enfants âgés de 6 à 14 ans d'icl à 2022. Nous ambitionnons d'avoir également un foyer ado pour les 15-17ans et pourquoi pas une web-radio!

2021 sera également l'année du bilan et de la réécriture du Projet Pédagogique Global de notre commune. Ce document détaillera notre champ d'action sur la politique jeunesse et culturelle de Soliers. À cette fin, une grande enquête sur les services de la commune sera instruite très prochainement, nous vous remercions de bien vouloir y participer sans réserve dans le but d'améliorer la qualité de nos engagements.

Engagement que nous tenons aussi à préserver au sein du réseau jeunesse de Caen la mer. Soliers s'implique activement dans les événements qui sont organisés. Même si 2020 n'a pas vu s'accomplir le fruit du travail engagé, 2021 est dans les starting-block pour partir à la conquête des jeunes : la fête de l'Europe organisée conjointement avec lfs, Fleury , St André sur orne, réunira les enfants et les ados de nos communes le 7 mai prochain, on l'espère à Cormelles le Royal. Le raid aventure est fin prêt aussi et n'attend que l'ouverture des inscriptions. Enfin, une réflexion est en cours pour améliorer le fonctionnement de ce réseau, en mettant à disposition des communes adhérentes, un coordinateur qui gérerait les projets communs.

C'est sur ces belles perspectives d'avenir que je vous souhaite à Toutes et Tous une nouvelle année remplie de loisirs et de découvertes culturelles au sein de notre belle commune de Soliers!

L'Accueil de Loisirs de Soliers...



C'est une année pour le moins particulière qui vient de se terminer, rythmée par la crise sanitaire et de nombreux protocoles. Mais cela ne doit pas nous empêcher de continuer à avancer, pour le bien de tous et plus particulièrement celui des enfants. C'est dans cette optique, et bien entendu dans le respect des différentes mesures sanitaires successives, que nous avons voulu continuer à proposer aux enfants un programme aussi riche et varié que possible.



2020, année si particulière...

L'équipe d'animateurs s'est adaptée, aussi bien sur les Mercredis Loisirs que sur les périodes de vacances scolaires, afin de toujours pouvoir proposer aux enfants un large panel d'activités et d'animations : initiation aux arts du cirque, plongée dans l'univers d'Harry Potter, aventures avec les pirates, le sport et la santé...

Tant de choses pour permettre aux enfants de continuer à découvrir, jouer, apprendre, s'amuser... Plusieurs temps forts ont marqué la vie de l'Espace Loisirs cette année

Lors de la première semaine des vacances d'hiver, c'est le cirque qui s'est invité au centre! L'occasion pour petits et grands de s'initier aux différents arts du cirque: le jonglage, la magie, les acrobaties et pyramides humaines, les numéros de clowns... Pour conclure en beauté cette belle semaine, le cirque des enfants a ouvert ses portes pour







une représentation exceptionnelle et magnifique! Merci à Kim, intervenante en arts du cirque, pour son aide et ses précieux conseils.

Les « Mercredis Loisirs »

Sur les mercredis de septembre à octobre, le sport et la santé étaient à l'honneur lors d'un cycle « Sportez-vous bien ! ». Une façon ludique et active de découvrir ensemble d'autres sports (hockey, athlétisme, tchouk-ball, escalade, squash...) mais aussi d'en apprendre davantage sur la santé : les os du corps humain, comment fonctionnent les muscles, l'importance de l'alimentation.

Ce cycle s'est conclu de façon festive et dynamique lors d'un après-midi « olympiade ».

... au Centre d'animation **ESPACES**





- Les grandes vacances estivales ont été placées sous le signe de l'aventure et de la nature! Un thème décliné chaque semaine : les aventuriers de Köh-Lanta, la découverte des étoiles, aventure dans la jungle, marin d'eau-douce... Des thématiques qui ont emballées les nombreux enfants que nous avons accueillis tout au long des 8 semaines d'été!

En complément des activités proposées par l'équipe d'animation, nous avons également fait le choix d'organiser des journées festives en faisant appel à des intervenants extérieurs. C'est ainsi que nous avons pu proposer aux enfants de s'essayer à l'Archery Tag, de passer une journée autour des jeux en bois géants, et même de remonter le temps et de partir à la rencontre d'une compagnie médiéval-fantastique et de l'affronter lors de joutes à l'épée mémorables!

Cette année encore, nous avons souhaité mettre en place des camps afin de pouvoir donner aux enfants l'occasion de partir et de vivre des moments privilégiés en tente, d'autant plus en cette période compliquée. Deux camps natures ont été proposés au mois de juillet, tous deux au poney club de la Brèche au diable à Soumont Saint-Quentin : le premier, à destination des 4-6 ans a regroupé 7 aventuriers pour un camp de 3 jours et 2 nuits. Le deuxième, pour les 6-10 ans, a lui regroupé 13 aventuriers pour un camp de 5 jours et 4 nuits. L'occasion pour tous de s'initier (ou se perfectionner) à la pratique du poney mais aussi de partir à l'aventure dans la foret de Mary Joly!

C'est avec hâte et plaisir que nous vous retrouverons en 2021 pour pleins de nouveaux projets et de belles animations!

> Clément DEFENOUILLÈRE Directeur du Centre de Loisirs





Accueil de mineurs de 3 à 11 ans (entrée en 6°)

L'ESPACE LOISIRS EST OUVERT :

- Tous les mercredis de l'année
- · À chaque période de vacances scolaires

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'INSCRIRE VOTRE ENFANT :

 À la journée ou à la demi-journée Avec ou sans repas

HORAIRES:

7h30 - 9h : Accueil du matin 11h30 - 12h : Accueil du midi 13h - 14h : Accueil de l'après-midi 16h30 - 18h15 : Accueil du soir

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription + Fiche Sanitaire Cotisation de 6€/an (valable du 1er septembre au 31 août)

PERMANENCE DU BUREAU

Mardi et Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h Jeudi et Vendredi : 16h-18h

CONTACT

Clément DEFENOUILLÈRE Centre E.S.P.A.C.E.S. 10, rue des écoles • 14540 SOLIERS enfance@soliers.fr 02 31 39 63 79 • 06 34 15 32 83



Et au Local Jeunes...

TU AS ENTRE 11 ET 17 ANS...

L'Espace Jeunes est fait pour toi!

L'Espace Jeunes est un lieu d'accueil pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans. Il permet de les accueillir pour échanger avec l'animateur ou entre eux, de pratiquer une activité, d'être accompagnés dans une démarche projet. L'Espace Jeunes, situé en plein cœur de la commune, est ouvert toute l'année. Il se veut être un lieu rassurant, d'écoute, de construction de projet, de loisirs,....



Malgré une année particulière, le local de Soliers a accueilli les jeunes suivant les protocoles sanitaires en vigueur.

Projet de jeunes et autofinancement!

Comme chaque année, l'Espace Jeunes permet aux jeunes de la commune de se mobiliser autour de la mise en place de projet.

Pour l'année 2020, ce sont 8 jeunes qui se sont mobilisés au mois de janvier et février pour participer au financement de leur séjour ski à Evoléne en Suisse. Pour ce faire, ils ont vendu des tickets de Tombola en faisant du porte-à-porte. La somme qu'ils ont récoltée leur a permis de réduire le coût du séjour, mais aussi de s'investir dans ce projet.

Séjour SKI à Evolène en Suisse

Après des semaines d'organisation et de planification, ce sont 12 jeunes qui sont partis direction Evolène en Suisse, pour profiter des joies des sports d'hiver. Pour beaucoup d'entre eux, c'était une première sur les pistes, que cela soit en ski ou en snowboard. La quantité de neige importante, nous a également permis de faire des balades et de profiter de l'air pur de la montagne. Visite d'Evolène, carnaval, soirée raclette, soirée dansante et bataille de boules de neige ont rythmé leur séjour.

Merci à tous ceux qui ont aidé par le biais de la tombola, nos jeunes à partir pour cette merveilleuse expérience à la montagne. L'occasion pour eux de se fabriquer des souvenirs indélébiles.

Eté 2020

L'Espace Jeunes de Soliers c'est une ouverture tous les jours de la semaine pendant les vacances d'été. C'est ainsi que nous avons accueilli 48 jeunes différents sur ces deux mois intenses.

L'équipe d'animation de l'Espace jeunes a proposé des activités et s'est adaptée au contexte actuel pour permettre aux jeunes de passer de bonnes vacances. Après une fin d'année scolaire compliquée pour eux, il fallait pouvoir leur proposer un superbe été. C'est ainsi qu'ils ont pu faire différentes sorties comme l'accrobranche, la plage, la luge d'été, sortie vélo, zoo, char à voile, paddle, pédalos Clécy, VTT et bien d'autres encore.

D'autres animations ont eu lieu sur la commune comme la venue des associations Archery Tag et chimériale ainsi que des activités autour du handicap, des soirées loupgarou, barbecue, film et pop-corn et casino. Merci à tous pour ce bel été et à très vite.









... un accueil et des animations toute l'année !



L'Espace Jeunes

ouvert toute l'année!

L'Espace Jeunes c'est aussi un accueil et des animations pendant les périodes scolaires et les vacances : Zoom et visioconférence sur les périodes le nécessitant, Laser-Game, activité nautique, escape-game, cinéma, pêche, atelier cuisine, atelier vidéo, atelier SLAM et bien d'autres. L'Espace Jeunes, c'est aussi le partenariat avec l'Espace de Vie Sociale autour d'un aprèsmidi ramassage de déchets dans Soliers avec les habitants. Pour continuer, l'Espace Jeunes a participé également à des rencontres sportives du Stade Malherbe et du Caen basket club avec la mise en place d'ateliers avec les joueurs et séance de dédicaces. Ces rencontres sportives nous ont été proposées par le Conseil Départemental.

Les jeunes peuvent venir les mercredis après-midi scolaires pour bénéficier d'un lieu d'accueil permettant de se retrouver mais aussi de proposer des animations et activités pour les vacances.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes sont accueillis tous les jours de la semaine de 13h30 à 18h30 plus une soirée par semaine de 20h30 à 22h30. C'est le moment où les projets se mettent en place. L'animateur jeunesse reste force de proposition pour leur permettre d'avoir un panel d'activités varié.



Séjour 11/14 ans à Hermanville-sur-Mer

L'été de l'Espace Jeunes c'est aussi un séjour à Hermanville sur mer pour les jeunes de 11/14 ans. Ce séjour s'est déroulé au camping des « hautes sentes » proche de la mer. Ce sont 8 jeunes qui ont participé à ce séjour organisé par le centre d'animation. Ce séjour « Bord de mer » leur a permis de pratiquer différentes activités nautiques comme le paddle,le kayak de mer, ainsi que le char à voile.

Les jeunes sont aussi allés se baigner à la piscine du camping, et profiter d'après-midi plage et de jeux dans le sable. La vie collective s'est très bien déroulée, nous avons clôturé notre séjour avec une soirée barbecue et banane au chocolat. Les jeunes en redemandent encore!

Merci à tous pour ce superbe séjour !

Atelier Coupd'pouce et partenariat avec le collège Senghor d'Ifs

L'année 2020, c'est la poursuite de l'atelier Coup d'pouce mis en place en partenariat avec le collège d'Ifs depuis maintenant 8 ans. Sur l'année 2020, ce sont 12 élèves différents de la 6^{ève} à la 3^{ève} qui se sont inscrits à l'atelier. Ce dispositif permet aux jeunes Solariens de bénéficier d'un lieu pour faire leurs devoirs avec la présence de l'animateur jeunesse de la commune, le but étant que l'entraide entre les jeunes en soit le fil rouge.

Nous continuons donc de travailler en partenariat avec le collège et réfléchissons à de nouveaux projets en commun.

> Cyrille Jacqueline, Animateur Jeunesse

En projet en 2021

- · Fête de l'Europe
- RAID Aventure réseau jeunesse
- Dispositif culture jeune
 « Bibliothèque citoyenne »
- · Partenariat IME
- Partenariat collège

Le fonctionnement à l'année de l'Espace jeunes et ses horaires

PÉRIODES SCOLAIRES

L'accueil de l'Espace jeunes est gratuit pendant les périodes scolaires. L'espace jeunes fonctionne en accueil libre. Les jeunes peuvent venir sur les horaires d'ouverture comme ils le souhaitent. Il est nécessaire auparavant d'avoir rempli le dossier d'inscription et de s'être acquitté de la cotisation de 10€ par jeune. Des activités peuvent être mises en place en fonction des envies. C'est aussi le moment pour les jeunes de nous proposer ce qu'ils souhaitent mettre en place pendant les vacances.

HORAIRES D'OUVERTURES PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

Mardi	16h30 > 18h30	(Atelier Coupd'pouce)
Mercredi	14h00 > 18h30	(Ouverture local jeunes)
Jeudi	16h30 > 18h30	(Atelier Coupd'pouce)
Vendredi		(Ouverture local jeunes) (Ouverture local jeunes)

PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

POUR LES VACANCES SCOLAIRES, une inscription est nécessaire. Cette inscription doit se faire 8 jours avant les petites vacances et 15 jours avant les grandes vacances. Un tarif forfaitaire à la

journée déterminée en fonction du quotient familial sera demandé aux familles. Possibilité pour les jeunes sur les périodes de vacances scolaires de manger le midi. Une participation financière aux activités payantes sera également demandée. La municipalité prendra en charge 50% du coût de l'activité pour les Solariens.

HORAIRES D'OUVERTURES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Une soirée par semaine de 20h30 à 22h30

CONTACT / Cyrille JACQUELINE, (Animateur Jeunesse) Local Jeunes - Espaces Jeunes et Coup d'Pouces



La bibliothèque, lieu de vie et d'échanges...



par Titaina BAILLEUX,

Maire-Adjointe en charge de la Culture

Sur le volet culturel que nous avons à cœur de développer très prochainement. Un premier pas a été fait en recrutant en octobre notre nouvelle bibliothécaire, Ophélie Morel.

Nous souhaitons que la bibliothèque soit un lieu intergénérationnel, où chacun puisse trouver sa place, découvrir des univers nouveaux à travers la littérature, avoir accès au numérique pour travailler, faire des recherches. Cela fait partie des prochains travaux qui nous attendent.

Mais des actions sont déjà en place pour permettre l'accès à la lecture pour tous et ce malgré les restrictions sanitaires. Ainsi un service de drive piéton vous permet de commander à l'avance vos livres et de les récupérer sous 48h. Une équipe de bénévoles se forme aussi autour Ophélie afin de lui permettre par la suite d'être plus disponible pour animer différents ateliers autour du livre pour le plaisir des petits comme des grands.

Tous vous accueilleront avec plaisir, alors n'hésitez pas à franchir la porte.

LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES /

- Environ 5100 opérations de prêts en 2020
- Plus de 5000 livres à emprunter, 20 titres de magazines pour petits et grands, plus de 170 DVD et une sélection de Livres audios et de livre-CD
- 1 navette qui passe tous les mois en provenance de la Bibliothèque du Calvados pour déposer les réservations faites par les lecteurs.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

DE NOUVEAUX HORAIRES /

Depuis septembre 2020, les horaires de la bibliothèque ont été élargis afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

PÉRIODE SCOLAIRE : Lundi : 16h-19h •

Mardi : 16h-18h • Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h •

Vendredi : 14h-19h • Samedi : 10h30-12h30.

VACANCES SCOLAIRES : Lundi : 15h-19h •

Mardi : 15h-18h • Mercredi : 9h-12h / 14h-18h •

Vendredi : 14h-19h • Samedi : 10h30-12h30.

UNE BIBLIOTHÈQUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Une année très compliquée!

Depuis le premier confinement, le fonctionnement de la bibliothèque a dû être revu et adapté à plusieurs reprises et des mesures ont été mises en place pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

En novembre, le reconfinement a de nouveau entraîné la fermeture de la bibliothèque. Afin de permettre aux usagers de continuer à emprunter des livres, un nouveau service a été mis en place : le Drive (ou Prêt à emporter). Les lecteurs ont ainsi pu réserver à distance les livres qu'ils souhaitaient emprunter et prendre rendez-vous à la bibliothèque pour venir les chercher ou pour déposer des documents à rendre.

Comme le service de réservation à distance a été apprécié par les usagers, il a été maintenu. Aujourd'hui, vous pouvez réserver des documents sur le portail des bibliothèques de Caen la mer, et s'ils sont disponibles, ils seront directement mis à votre disposition à la bibliothèque. Si vous avez des questions sur le fonctionnement de ce service, n'hésitez pas à me contacter.

Cette fermeture a aussi permis de réaménager les espaces de la bibliothèque. Vous trouverez maintenant :

- un espace documentaire,
- · un espace presse,
- un espace pour les adolescents (romans, BD, mangas, documentaires)
- un espace adultes (romans, romans policiers, BD et mangas)

 un espace jeunesse (Marmothèque, albums, premiers romans, revues, BD et mangas).

Enfin, de nouveaux projets se préparent pour l'année 2021 afin de faire à nouveau de la bibliothèque un lieu de vie et de partage. Des rendez-vous réguliers seront lancés au cours de l'année et des évènements ponctuels viendront rythmer la vie de la bibliothèque*. En février ont débuté par exemple « Les Bébés lecteurs » et « Le temps d'une histoire », des lectures d'histoires pour les enfants, qui auront lieu une fois par mois.

Je tenais à terminer cet article en remerciant les usagers de la bibliothèque pour leur accueil à mon arrivée en septembre 2020 et l'équipe municipale pour leur confiance.

Ophélie Morel.

LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2021, la bibliothèque vous proposera quatre nouveaux rendez-vous réguliers :

- Bébés lecteurs: 1st mercredi de chaque mois. Lectures d'histoires pour les enfants jusqu'à 3 ans
- Le temps d'une histoire: 3s mercredi de chaque mois. Lectures d'histoires pour les enfants à partir de 4 ans
- Le rendez-vous littéraire : une fois tous les deux mois, venez parler de vos dernières lectures à la bibliothèque
- Les après-midi jeux de société : une fois par trimestre

 (sous réserve des conditions et règles de sécurité sanitaire)



Un tissu associatif riche et dynamique





par Patrice Breillat, Maire-Adjoint en charge de la Vie Locale

Chères habitantes, Chers habitants.

Mardi 26 Mai demier, le Conseil Municipal m'a nommé Maire-Adjoint en charge des Associations, de l'Espace de Vie Sociale et de la Communication communale. Très heureux de cette confiance qui m'est une nouvelle fois accordée pour ce mandat de 6 ans, c'est avec un immense plaisir que je retrouve les associations Solariennes et la Vie locale de Sollers que je connais très bien.

Le monde associatif Solarien témoigne régulièrement de la richesse et de la diversité des habitants de notre village. Nous pouvons constater tout au long de l'année, la vitalité de l'engagement de chacun des bénévoles dans des domaines qui rassemblent les citoyens : les loisirs, la culture, le sport, la jeunesse, les anciens combattants ou même encore les actions solidaires.

Depuis plus de 12 ans, la volonté des équipes municipales successives a toujours été de soutenir le monde associatif pour lui donner les moyens de s'investir durablement et sereinement dans la vie locale.

Conscient également que la terrible crise sanitaire liée à la Covid-19 que nous traversons ait pu influer sur le bon fonctionnement et la bonne gestion de nos associations, j'ai engagé dès le mois de juin des rencontres avec l'ensemble des Présidents pour mieux appréhender leurs difficultés du moment, qu'elles soient financières, directement liées à la pratique de l'activité ou encore de seule logistique.

Nous devons tous garder espoir de voir un jour cette pandémie disparaître et n'être finalement plus qu'un mauvais souvenir, Mais voilà... Qui peut se vanter de nous dire dans combien de temps ?

Nos associations ont vécu et vivent encore des moments de grandes difficultés, un grand nombre d'événements « vitaux » a dû être annulé ; le moral des troupes est mis à rude épreuve, les ordres et les contreordres des autorités supérieures sont désormais monnaie courante et ils sont de plus en plus difficiles à gérer au quotidien ! Que dire de ces mesures sanitaires qui sont devenues au fil des jours de véritables fardeaux pour nous tous, élus, membres du personnel, responsables d'associations ou encore bénévoles, pour celles et ceux qui s'évertuent à les mettre en place, pour celles et ceux qui s'appliquent à les faire respecter et enfin pour celles et ceux qui s'obligent à protéger leur entourage, leurs proches, leurs amis, leurs adhérent(e)s.

Tout en restant extrêmement vigilant au mal-être ambiant, notre équipe municipale a fait un choix primordial qui, vu de l'extérieur, n'est pas toujours facile à accepter, pour les adhérents comme pour les dirigeants d'association d'ailleurs. Nous privilégions toujours la protection de nos habitants, de nos enfants, de nos aînés, plutôt que la détente, le loisir et le plaisir! De ce fait, nous sommes amenés à prendre des décisions qui font parfois grincer des dents, mais sachez que ce n'est QUE pour le bien commun et que nous avons tous hâte d'en sortir et de retrouver une vie proche de la normalité... proche de la vie d'avant!

En ce début d'année scolaire de septembre, la Vie Locale Solarienne a malheureusement vécu la fin d'une très belle aventure associative. Le 28 août dernier, après 38 ans d'existence, l'association Tennis Club de Soliers, en perte de vitesse depuis près de trois années a été dissoute au cours de son assemblée Générale Extraordinaire. M. Renaud, Président sortant du TCS n'a malheureusement pas trouvé de successeur suite à sa propre démission. L'association a donc été statutairement dissoute. Lorsque l'équipe dirigeante du TCS nous a alerté sur les difficultés du club à la fin de l'été, nous avons tout de suite réagi car il était important que l'activité Tennis perdure sur Soliers. Nous avons souhaité finaliser un accord de partenariat avec le Tennis Club de Grentheville afin de sauver et de pérenniser cette activité.

La fin d'une histoire en apportant finalement de nouvelles, en ce début d'année, la commune est heureuse d'enregistrer la création d'une nouvelle association culturelle C-HI-NU-PHI (lire en page 35) et la création « en cours » d'une association sportive de Badminton.

Bienvenue à elles!

Le 5 septembre a aussi été pour nous, le moment de nous rassembler au cours de notre 13º Forum des Associations ! Après que tous les événements communaux - Solarienne, Carnaval et Fête de la St Jean - aient été annulés les uns après les autres pour cause de Confinement, le Forum des associations a marqué le jour de reprise commune des activités de nos associations. Cette année, les organisateurs - services municipaux et commission Vie Locale - avaient tout mis en œuvre pour que cette journée susceptible de rassembler un grand nombre de personnes à la Salle Omnisports soit la plus sécurisée et la plus « sécurisante » pour les visiteurs et l'ensemble des représentants des associations et des services qui y participaient. De nombreux habitants se sont déplacés pour l'événement en respectant les règles sanitaires en vigueur dès l'entrée dans la salle : sens unique de déplacement, gel hydro-alcoolique foumi à l'entrée du gymnase et aussi sur chaque stand associatif et enfin respect des mesures de distanciation. Le port du masque était également obligatoire dans le gymnase toute la joumée.

Cette journée fut un véritable succès et je tiens à remercier ici tous les participants ainsi que les services municipaux pour l'excellent travail réalisé afin de permettre la bonne réalisation de cet événement communal.

Concernant nos infrastructures, de nombreux travaux à destination de nos associations ont été réalisés au cours de l'année. Comme prévu durant tout le mois d'août, un gros chantier a été effectué au stade de foot : balustrades plus esthétiques et modernes, filets pare-ballons, une aire de nettoyage des chaussures XXL à l'entrée des vestiaires, robinets, brosses et décrottoirs, projecteurs peu énergivores, agrandissement du parking etc.

Tous ces travaux ont été le fruit d'une réflexion commune menée entre les dirigeants du club de foot et la municipalité. Pour parfaire le tout, la réalisation d'un superbe terrain synthétique qui fait aujourd'hui de nombreux envieux dans la région. Ouvert au public, il est exclusivement réservé au Club de foot et aux habitants de Soliers!

Au Bois de l'An 2000, un bâtiment d'une cinquantaine de m² a été construit. Une salle de convivialité de 40 m² pourra être réservée par les services municipaux ou les associations. Le Club de boule est désormais délocalisé au Bois et bénéficiera sur place d'un local d'une quinzaine de m². Une surface de jeu éclairée de 2500 m² accueillera les boulistes.

Pour conclure, je tenais à remercier vivement ici Sandra Hamel et Smail. Chadli, pour leur professionnalisme et leur dévouement quotidien au service des associations Solariennes.

En attendant de vous revoir, prenez grand soin de vous !

Et un jour, à Soliers...



Les associations Solariennes...



ECOLE NICOLAS COPERNIC

APE Récré activ'



L'Association des parents d'élèves de l'école Nicolas Copernic est une association loi 1901, reposant entièrement sur l'engagement de bénévoles. Elle a pour but d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds qui sont reversés à l'école. Ces fonds participent à financer des sorties éducatives, spectacles, achat de matériel et autres.

Cette année 2020 a été particulière et n'a pas permis à l'APE d'organiser ses manifestaions habituelles : bourse aux jouets, kermesse, loto ou encore chasse aux œufs...

L'APE a tout de même organisé une tombola dont le tirage au sort a eu lieu fin Juin via son Facebook.

Et début janvier 2021, une vente de galette des rois a été réalisée, avec succès.

Nous proposons habituellement d'autres manifestations au cours de l'année : photos individuelles, vente d'objets, remise de cadeaux aux CM2 et futurs CP... Si vous souhaitez nous rejoindre ou avez besoin d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : aperecreactiv@gmail.com

À bientôt

Bureau 2019/2020

Président / Hubert CHAUVIN Secrétaire / Nathalie FORTIN Vice-Secrétaire / Benoît DU BREUL DE SACONAY Trésorière / Caroline CHOURAQUI Vice-Trésorière /



BOURGUÉBUS ET SA RÉGION

Familles Rurales

L'ASSOCIATION PROPOSE SES ACTIVITÉS SUR 5 COMMUNES :

Bourguébus, Castine en Plaine, Grentheville, Le Castelet, Soliers En partenariat avec celles-ci (subventions, prêts de salle...), une équipe de 15 bénévoles, 4 salariés, 4 prestataires et un animateur proposent 12 activités :

LES ACTIVITÉS

Familles Rurales

- > Bibliothèque
- > Club de l'Amitié
- > Scrapbooking
- > Ateliers Loisirs Créatifs
- > Danse Contemporaine Enfant
- > Gymnastique Dynamique
- > Gymnastique Douce
- > Randonnée Pédestre
- > Sophrologie
- > Yoga
- > Théâtre Enfant
- > Jeux d'Echecs

LES ÉVÈNEMENTS Familles Rurales

- > Bibliothèque : échange avec l'école de Bourguébus journées portes ouvertes à thèmes avec les adhérents
- > Danse : spectacle de fin d'année
- > Théâtre : représentation de fin d'année
- Participation au téléthon, fête de la Saint-Jean, forum des associations



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : Familles Rurales Bourguébus

MAIL: famillesruralesbourguebus@gmail.com

TÉLÉPHONE : 02 31 90 25 82







Claire GONTHIER

POUR LA PROMOTION DES LOISIRS

Tremplin

Depuis de nombreuses années, TREMPLIN vous offre la possibilité de pratiquer plusieurs activités :

Pilate et Qi-Gong avec des professeurs diplômés ainsi que notre petite dernière l'Ori-Tahiti Fitness maintenant ouverte aux adultes et enfants.

Nous avons également des sections artistiques avec du Dessin Peinture, Art Floral et Dentelle (association Méli-Mélo), ainsi que du Tarot.

Nous organisons un voyage par an d'une ou deux journées. Prochaine destination le parc zoologique de Beauval dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 06 37 27 91 32

> Rejoignez-nous Catherine Guennoc, La Présidente



Les associations Solariennes...



DU SPORT ET DU PLAISIR AVANT TOUT

Les Rock Raideurs

Il règne une bonne ambiance chez les Rock Raideurs. Nous aimons nous rencontrer lors de compétitions, randonnées ou courses festives (Le Trail de l'Angoisse, L'audacieuse, les foulées des bistrots, les courants de la liberté, Xtrem VTT...).

Mais ce qui compte le plus pour nous, c'est de passer de bons moments entre copains, de nous amuser et d'essayer à notre niveau de véhiculer la joie et la bonne humeur.

Nous aidons particulierement une association « Léa Princesse Eternelle » depuis plusieurs années. Cette association œuvre auprès des enfants atteints de cancers pédiatriques et soutient leurs familles dans ces moments difficiles.

Nous organisons Le Tour de Caen, 3º dimanche d'Octobre à Decathlon (VTT, Vélo route, Marche pour tous niveaux) avec près de 900 participants en 2017.

Nous aidons aussi à l'organisation des « Sportifs ont du Cœur » à Decathlon, le week-end du téléthon.

- Le Téléthon à Soliers est également un moment que nous aimons particulièrement, nous proposons une sortie VTT noctume le Vendredi soir.
- Enfin, pour la 3º année consécutive, nous devions organiser la Solarienne, le Dimanche 18 Avril, jour du Carnaval. Malgré une préparation de plusieurs mois, comme l'an passé au premier confinement, nous avons dû renoncer et vous nous en voyez désolés.
- Nous avons repris la Zumba en septembre avec un cours tous les lundis soir à la Salle de Sports autour de notre Prof diplômée, Aurélie Desplanques Mais le COVID nous a une fois encore contraint à arrêter les cours. Vivement des jours meilleurs!

Gilles Fremanger Président des Rock Raideurs de Soliers

DES INFOS SUR LE CLUB: rockraideurs@orange.fr Suivez-nous sur Facebook en tapant @rockraideurs



ANIMATION

Comité des Fêtes

BACCHANALE 2021

Bacchanale



Pour sa trente-huitième année de danses, de musiques traditionnelles normandes ou du monde, Bacchanale, reste au repos, un repos certes forcé par une conjoncture peu favorable.

Bacchanale résistera dans les esprits, les jambes et les cœurs ; comme il se doit pour une belle et grande association, ancrée dans la certitude que la danse et la musique restent une expérience essentielle à la vie.

Si les conditions sanitaires particulières stoppèrent en mars les activités de l'association, elles reprirent dès septembre avant que de nouvelles restrictions viennent annuler tout ce que nous avions envisagé en matière de stages et bals folks.

Bacchanale fut néanmoins présent comme chaque année à Cambremer fin août pour animer en costume et en musique, le marché traditionnel.

Sous réserve des dispositions concernant la pandémie de la covid 19, nous espérons reprendre nos activités dès que possible, et dans les conditions qui seront exigées par le gouvernement.

EN PRATIQUE, ET SOUS RÉSERVE :

1er et 3ere mercredis du mois :

danse traditionnelle à la salle polyvalente -

le 1st mercredi atelier (20h: débutants – 20h30 : non débutants) le 3st mercredi mini-bal à 20h30 avec les groupes « Comme un accord » ou « Trisol »

Ambiance conviviale. Chacun, à son rythme, peut apprendre de nouvelles danses ou améliorer ses acquis. C'est l'occasion aussi de découvrir les bals folks.

 musique traditionnelle le 2^{ème} mercredi du mois 20 h30, salle polyvalente, autour du programme «Trisol»

ADHÉSION: 15 € / an.

WEB: bacchanale.blog4ever.com MAIL: baccha14@laposte.net TEL: 06 82 01 90 17 ou 06 81 57 75 78

Quelle année 2020 !

Elle fut bien triste avec cette crise sanitaire qui nous a empêchée d'organiser nos habituelles manifestations. Nos échanges n'ont pu se faire. Le social est si important.

Malgré tout, le CDF a voulu impérativement participer au Téléthon, en proposant des tickets de tombola, vendus par nos commerçants. La totalité des ventes a été versée à l'AFM TELETHON

Espérant que 2021 puisse revenir à la normale. Nous aimerions tous vous retrouver rapidement

Prenez note des dates prévues pour cette nouvelle année:

- Fête de la Saint-Jean (25 au 27 Juin)
- Forum des Associations (Septembre) pour inscrire de nouveaux bénévoles
- Soirée spectacle (02 Octobre)
- Journée Mode Tendance et Découverte (20 Novembre)
- Téléthon (Décembre)

Dans l'attente de vous revoir, on l'espère, très vite... et de partager tous ensemble de bons moments.

En attendant, protégez-vous bien et prenez soin de vos proches.

> Amicalement Christelle Fouilloux Présidente du Comité des Fêtes

POUR NOUS CONTACTER:

mail : cdfsoliers.presidente@laposte.net Tél : 06.45.92.77.20

Nous recherchons des bénévoles pour le Fête de la Saint-Jean. Merci de prendre contact avec le CDF pour vous inscrire. Par avance, merci à vous de votre soutien.







Bureau 2020/2021

Présidente / FOUILLOUX Christelle Trésorier / VIANDIER Eric Secrétaire / LEBEVER Claire



NOUVELLE ASSOCIATION



C-Hi-Nu-Phi



L'idée de la création du Club d'Histoire Numismatique et Philatélique est née de passions de jeunesse. À l'âge de 12 ans, je gardais les timbres des courriers que mes parents recevaient mais aussi les petites pièces de monnaie ramenées de voyages par leurs amis. Mon intérêt pour l'histoire, conjugué à ma curiosité de la géographie, a participé indéniablement à l'envie de rencontrer d'autres passionnés tout au long de ma vie. À 15 ans, je me suis inscrit à un club philatélique pour améliorer ma connaissance du monde des timbres. Quelques années plus tard, j'effectuais la même démarche dans le monde de la monnaie. De club en club, au gré de mutations professionnelles, j'ai toujours progressé et enrichi mes collections en les diversifiant. Depuis cinq ans, bien aguerri en philatélie et en numismatique, à titre individuel ou au profit d'un des clubs dont je suis membre, je réalise des exposés et des conférences.

Aujourd'hui, tout jeune retraité, c'est à mon tour de faire vivre un club car j'ai à cœur de partager mes connaissances (et continuer à apprendre) avec celles ou ceux, jeunes ou moins jeunes, amateurs chevronnés ou néophytes qui sont attirés par les timbres, les affranchissements, les pièces de monnaie, les médailles, les billets, les jetons...

En novembre 2020, je suis passé à l'action en rédigeant les statuts d'un futur club. Les démarches officielles et obligatoires pour créer une association de type loi 1901, aujourd'hui quasi toutes informatisées, ont été réalisées en trois semaines (bureau des associations en préfecture, INSEE, banque, assurances, mairie). Peu de difficultés ont été rencontrées. La municipalité de Soliers s'est montrée très présente pour épauler ce projet, l'écoute des uns, les conseils d'autres et le soutien de tous. Merci.

Les monnaies et les timbres représentent des témoignages de l'histoire d'un pays, d'un peuple ou d'une civilisation. En les étudiant et/ou en les collectionnant, vous découvrirez mille et une informations tout en y prenant du plaisir. Par exemple, savez-vous la monnaie est née sous le règne de Crésus, roi de Lydie où coulait le fleuve Pactole ? Savez-vous aussi que l'idée de faire payer une correspondance ou la rédaction d'un document, en y apposant un timbre humide ou à sec, datait du 17º siècle ? Savez-vous que le mot jeton vient du fait que les changeurs, au Moyen Âge, jetaient de petites rondelles (en bois puis en fer) dans un récipient pour les aider à comptabiliser le nombre de pièces de monnaies qu'ils devaient changer ? Savez-vous aussi que Soliers a été un guichet annexe de la Poste dans les années 90 et 2000, et qu'un centre de tri et de distribution (CTED) était situé rue des Aucrais au début des années 2000 ? Ce n'est là qu'une infime partie de ce que vous pourrez découvrir en adhérant au C-Hi-Nu-Phi. Venez nous y rencontrer pour découvrir, vous initier, vous perfectionner ou apporter vos connaissances tant numismatiques que philatéliques.

Réunions

- Salle des associations (au-dessus de l'agence postale)
- 2º et 4º mercredis et samedis de chaque mois
- 14h00 à 18h00

Renseignements

Luc DARLET chinuphi@laposte.net • Port.: 06.56.71.13.40 Adhésions

Tarif « adulte » : 15 € Tarif « junior » (année incluse de ses 18 ans) : 10 €





2020 /2021

Judo Club Soliers

Le club vous accueille du lundi au samedi de 3 ans à 99 ans. Différentes activités vous sont proposées avec 3 professeurs.

Benoît Lemière Professeur de judo et de gym douce

Pauline Gobé Renard Professeur des bables judo Adrien Copado Professeur de Taïso

Tout au long de l'année le bureau et les bénévoles organisent différentes manifestations pour faire vivre le club ainsi en 2020 nous avons fait un loto en janvier. En raison de la pandémie et des mesures sanitaires nous avons été contraints d'annuler toutes nos manifestations et une grande partie des cours.

Malheureusement et pour les mêmes raisons la saison 2021 est également particulière. Afin de préserver la santé de nos aînés nous avons opté pour la fermeture du cours de gym douce. Les cours de taïso se font en vidéos.

Seul le week-end compétitions du 17 et 18 avril est maintenu à ce jour.

Nous espérons vous revoir tous en pleine forme et dans de bonnes conditions dès que possible !

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement par mail à judoclubsoliers14540@gmail.com

Les membres du judo club Soliers

Vincent Péan Président Stéphanie Péan Secrétaire Mathis Maupas Vice Secrétaire Nathalie Roberge Trésorière Manon Roberge Vice Trésorière

NOS BÉNÉVOLES

Sylvie Telmar, Lucas Telmar, Clotilde Leroux, Guillaume Seigneurie, Sara Grossi, Fabrice Boudin et Fabrice Boucher Pour tous renseignements vous pouvez joindre le Président Vincent Péan au 06 28 48 23 12 (le soir) ou la secrétaire au 02 31 23 74 02

(à partir de 14h)

Les associations Solariennes...



ADGS

Association Danse Grentheville Soliers



Contact | Mme Dany FONTAINE

28 route de Colombelles - 14840 CUVERVILLE

Portable: 06.86.40.71.14.

Mail: danielle.fontaine3@wanadoo.fr

Membres du bureau

Présidente : Dany FONTAINE - Cuverville

Vice-Présidente : Gwenaëlle LEFEVRE - St Martin de Fontenay

Secrétaire : Myriam CHASLES - Soliers Trésorier : Denis FONTAINE - Cuverville

Trésorier-adjoint : Jean-Marie CHASLES - Soliers

Évènements organisés

Gala en Juin et en Décembre.

Présent au Forum des associations, Téléthon, Soliers en Fête, St Jean



CAEN SUD GR

1

Contact Séverine DEVOUGES

22 rue Terres Noires

14540 ST AIGNAN DE CRAMESNIL

Portable 1: 06.99.01.77.52. - Portable 2: 06.44.69.59.59.

Mail: severine.devouges@free.fr

Membres du bureau

Présidente : Séverine DEVOUGES - ST AIGNAN DE CRAMESNIL

Secrétaire : Valérie BISSON - LE CASTELET Trésorier : Daniel VALENACK - LE CASTELET

Évènements organisés

Galas, compétitions.

Présent au Forum des associations, à la Fête de la St Jean Démos

ANCIENS COMBATTANTS

Contact M. Guy LEBEY

5 allée des Phalènes - 14540 SOLIERS Tél. : 02.31.23.14.01. • Portable : 06.16.12.15.12. Mail : quy.lebey@sfr.fr

Membres du bureau

Président : Gilbert LEROUVILLOIS - Garcelles-Secqueville

Vice-Président : Philippe LANTEUIL - Soliers

Secrétaire : Guy LEBEY - Soliers

Secrétaire adjoint : Monique HAUSKNOST - Bourguébus

Trésorier : Gérard CINSAERE - Bourguébus Trésorier adjoint : Yves LEVEEL - Grentheville

Évènements organisés

Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, soirée choucroute, galette des rois et repas annuel.



LE CŒUR DE SOLIERS

Contact Yvette THOMAS

25 rue des Canadiens - 14540 SOLIERS Tél.: 02.31.23.13.83. - Portable: 06.09.72.02.51. Mail: thomasyvette@hotmail.fr

Membres du bureau

Présidente: Yvette THOMAS - Soliers

Vice-Présidente : Martine DESCAMPS - Tourville/Odon

Secrétaire : Nadine BREARD - Soliers

Secrétaire adjointe : Jacqueline MARESCOT - Soliers

Trésorière: Yvette THOMAS - Soliers

Trésoriere-adjointe : Mado LIBOIS - Hubert-Folie

Activités Jeudi de 14h à 18h jeux de société

Évènements organisés

Repas 2 fois/an & un repas spectacle.







COMITE DE JUMELAGE

Contact M. David GAUTIER

1 impasse des Faneuses - 14540 SOLIERS Tél. : 02.31.86.16.23. - Portable : 06.30.50.80.85.

Mail: davidgautier@yahoo.fr

Membres du bureau

Président : David GAUTIER - Soliers

Vice-Présidente : Claire HUE - Tilly-la-Campagne / Jean-Emmanuel GEROUARD - Grentheville Secrétaire : Germain GAULTIER - Soliers

Secrétaire adjoint : Rémy LEMBARBANCHON - Bény-sur-mer

Trésorier: Florent LEMAUVIEL - Soliers

Évènements organisés

Réception et/ou voyage en Angleterre et/ou en Allemangne en mai, méchoui au printemps, Foire aux Greniers en septembre.

Présent au Forum des associations, Téléthon, Soliers en Fête, St Jean



TENNIS CLUB DE GRENTHEVILLE

Contact Jean-Pierre BRETEAU

6 Ter Rue Delle du Renaud 14280 St Contest

Portable: 06 82 68 69 66 • Mail: jeanpierre.breteau@yahoo.fr

Membres du bureau

Président : Jean-Pierre BRETEAU Secrétaire : Albert VREL Trésorier : Philippe DOUCHIN

Suite à la dissolution de l'Association Tennis Club de Soliers en septembre 2020, la municipalité a mis en place un partenariat avec le Tennis Club de Grentheville pour assurer la pérennité de l'activité sur la commune. Par la mise à disposition de la Salle Omnisports, les cours sont également dispensés à Soliers. Les conditions d'inscription restent les mêmes que pour les habitants de Grentheville. N'HÉSITEZ PAS À LES REJOINDRE!

PETANQUE SOLARIENNE

Contact

M. Jérôme LEPETIT

3 place du Commerce - 14123 CORMELLES LE ROYAL Portable : 06.12.87.57.85. - Mail : jeromelepetit@sfr.fr

Membres du bureau

Président : Jérôme LEPETIT - Cormelles-le-Royal

[Association en cours de réorganisation]



BSFC



Contact

Mrs David THIBAULT et Hervé BOURSE

16 rue du Bosquet - 14630 FRENOUVILLE / 2 rue des Blonds Epis - 14750 BRETTEVILLE-SUR-ODON

Portable: 06.69.48.59.84. / 06.11.12.39.22. Mail: bourguebus.soliers.fc@orange.fr /

thibaultdavid17@gmail.com / hercathy@hotmail.fr

Membres du bureau

Co-Présidents : David THIBAULT - Frénouville /

Hervé BOURSE – Bretteville-sur-Odon Secrétaire : Sébastien BUISSON – Soliers

Secrétaire-Adjoint :

Nathalie BILLETTE BOUCHARD - Garcelles-Secqueville

Trésorier : Thomas GOBE - Falaise

Évènements organisés

Tournois de foot, Foire aux Greniers, Loto

Présent au Forum des associations, Téléthon, Soliers en Fête, St Jean





Un tissu associatif riche et dynamique

ARGENCES-MOULT-SOLIERS ET DES ENVIRONS

L'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles vous remercie!



Malgré la pandémie, les donneurs de sang bénévoles sont venus nombreux: en 2020, les 14 collectes de notre amicale ont été maintenues, hormis une collecte prise en charge uniquement par les agents de l'EFS, les bénévoles formés aux gestes barrières, ont pu à nouveau accueillir les donneurs. Au total 957 donneurs. Les donneurs sont satisfaits des dons sur rendez-vous et de la prise en charge par les bénévoles de l'amicale.

En 2020 à SOLIERS, lors des 4 collectes nous avons accueilli 283 donneurs (pour 250 en 2019), dont 27 primo-donneurs, notre commune atteint un taux de générosité de 8,2% par rapport au nombre d'habitants en âge de donner (source EFS), taux dont nous pouvons être collectivement fiers, la moyenne nationale étant de 4%! d'autant plus que chaque poche sert à soigner au moins 3 malades : concentré de globules rouges, plasma et médicaments dérivés du plasma, plaquettes...

Cela fait déjà 6 ans que Soliers a rejoint l'amicale, les 2 Solariennes bénévoles Nicole LEGLINEL et Dominique HALBOUT ont eu l'honneur d'être médaillées pour leurs 5 premières années d'engagement et le secrétaire Laurent LEGUY pour ses 10 années (notre photo)

Rendez-vous donc à Soliers en 2021 les lundis 22 Février, 26 Avril, 23 Août et 25 Octobre

Michel LE MESLE, Président



Vos contacts sur Soliers Dominique HALBOUT & Nicole LEGLINEL

AMATEURS DE RANDONNÉES

Lundi rando



tous les lundis place de la Mairie à 13h30, nous partons en covoiturage pour 10 à 12 km, visiter les environs. Chaussures adéquates indispensables.

MOMENT DE DÉTENTE ET DE LOISIRS

Tennis **de table**

Le tennis de table a lieu tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Soliers. Cette activité est libre, gratuite, et ouverte à tous, il suffit de se présenter directement sur place pour participer.

Dès que les beaux-jours arrivent, le rendez-vous a lieu au bois de l'an 2000 pour pratiquer la pétanque et les conditions de participation restent les mêmes, pas d'inscription, ouvert à tous et gratuit.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTER Didier DENIS au 02 31 23 12 43 ou Jean-Yves GUENNOC au 02 31 39 86 89





par Patrice BREILLAT,

Maire-Adjoint en charge de l'Espace Citoyen

Chères habitantes, Chers habitants,

Voilà maintenant un an et demi que notre Espace Citoyen est en place. Fruit d'une volonté politique forte dans le domaine du Social, en partenariat avec la CAF, et après de longs mois de réflexions menées par le Comité de Pilotage composé de 6 élus Solariens, l'Espace de Vie Sociale de Soliers, a pris son envol début Octobre 2019.

Malgré une crise sanitaire sans précédent et toutes les difficultés liées à celle-ci, qui a mis un gros coup de frein à l'organisation d'événements majeurs sur la commune, le collectif habitant de l'EVS, composé d'un noyau dur d'une quinzaine de personnes, a pu maintenir son cap et proposer un panel d'activités ouvertes aux habitants qui souhaitaient y participer lorsque les conditions sanitaires le permettaient, tout au long de l'année 2020.

Ces instants de partage et de convivialité ont aussi permis à beaucoup de Solariens, de rompre l'isolement, de se rencontrer, d'échanger, mais aussi de créer du lien social par le biais de notre EVS.

À l'aube du premier confinement mi-mars, les membres du collectif n'ont d'ailleurs pas hésité à mettre en place un service de portage de courses à domicile sur demande, pour les personnes les plus faibles et les plus vulnérables de la commune.

Accompagnées par la municipalité qui a fourni tous les matériaux nécessaires pour permettre à chaque Solarien de porter un masque à l'issue du confinement, une dizaine de couturières bénévoles de l'EVS ont été rejointes très rapidement par un grand nombre de femmes très motivées pour réaliser pas moins de 4 500 masques en tissu lavable en un temps record... Ce sont au total 44 couturières de la commune qui ont participé très activement à notre retour à la vie « normale » lors du déconfinement fixé au 12 mai par le gouvernement... Leur investissement à toutes, prouve aujourd'hui qu'en cas de crise comme celle que nous avons vécue sur le plan national, la solidarité et la générosité sont toujours présentes à Soliers.

Plus généralement, en période scolaire comme en période de vacances scolaires, des programmes d'activités mis en place par les habitants euxmêmes vous sont proposés par l'Espace Citoyen. Seul, accompagné ou en famille, ces activités sont pour la plupart totalement gratuites... cela peut aller de la sortie culturelle, aux activités sportives, en passant par des balades, des ateliers de cuisine, de couture ou encore de bricolage...

Que ce soit ponctuellement ou pour devenir membre du collectif habitant, l'Espace Citoyen sera toujours très heureux de vous compter parmi ses membres!

Elodie, notre animatrice EVS, que je remercie ici pour le travail accompli malgré les difficultés rencontrées est là pour répondre à toutes vos questions, alors n'hésitez surtout pas à la contacter pour prendre des renseignements.

Bonne continuation à toutes et tous et surtout... Portez-vous bien!



... L'Espace de Vie Sociale de Soliers



BIENVENUE À L'ESPACE CITOYEN

Un Collectif habitants plein de ressources!

L'Espace Citoyen, c'est quoi ?

L'Espace Citoyen de Soliers est un espace de Vie Sociale. Il s'appuie sur la participation des habitants pour lutter contre l'exclusion, favoriser le développement des compétences et la prise de responsabilités dans la vie sociale du territoire. Le principe fondateur dans l'animation de la vie sociale, c'est la participation à la fois des bénévoles impliqués dans la vie de la structure, mais aussi des usagers et des habitants du territoire.

Les objectifs du dispositif :

- · Lutter contre l'isolement.
- Développer de la cohésion et les liens sociaux sur le territoire pour favoriser le « mieux vivre ensemble ».
- Être un dispositif d'accueil, d'écoute, d'échanges et de relais et d'accompagnement pour les familles et les habitants.
- Permettre aux habitants de participer au développement de la vie locale.

L'espace Citoyen, c'est aussi un collectif d'habitants et de bénévoles bienveillants et participatifs.

C'est quoi un

« Collectif Habitants »?

C'est une instance de consultation, de réflexions et de propositions. Son rôle est d'identifier les besoins des habitants et de réfléchir ensemble sur les actions à mettre en œuvre. Il est composé des habitants qui le souhaitent et de l'animatrice référente du dispositif.

À ce jour, le Collectif Habitants est composé de 15 Solariens volontaires, se réunissant une fois par mois pour mettre en place des actions et des projets divers et variés à destination des Solariens et aussi participer à la vie locale.

N'hésitez pas à venir participer à ces temps d'échanges.

Retour sur 2020, les actions mises en place par le Collectif Habitants et les habitants bénévoles à destination des Solariens.

Ce sont de beaux moments de rencontres, de partages, d'échanges, d'amusements et de joie.

- · Les ateliers Scrabble
- Évènement l'école des Sorciers
- · Les ateliers Cuisines
- · Les ateliers informatiques
- Jury « concours de lecture des élèves de CM2 » en lien avec l'école
- · Les balades « Relax » du mercredi

- Visite du Sénat et découverte du Quartier latin à Paris
- . Confection de 4500 masques pour les Solariens
- Portage des courses à domicile lors du 1^{er} confinement
- Confections de 200 masques enfants de l'Ecole Elémentaire Copernic de Soliers
- Permanences de L'Espace Citoyen un vendredi soir par mois.
- Participation à l'élaboration des programmes d'animation de chaque vacance scolaire (Sorties, activités de loisirs, artistiques, culturelles, sportives, des actions autour des familles,...)
- Elaboration des supports d'outil de communication (Flyers, plaquette,...)
- Mission « Soliers Propre » en lien avec le CMJ et le Local des Jeunes
- Des actions élaborées lors du 2° confinement (Jeu de piste de Noël, décoration de Noël de la place de la Mairie...).

Merci aux Solariennes et Solariens pour leur participation. Grâce à vous, le projet social a permis de renforcer les liens

sociaux et familiaux, la solidarité, de coordonner ces belles initiatives ainsi que de créer un vrai lien intergénérationnel.

Voici les projets et les actions à venir pour cette année 2021, malgré un protocole sanitaire et des décisions gouvernementales. Le collectif habitants est toujours actif et positif et souhaite mener quelques initiatives sur le territoire.

- Mémoire de Soliers
- · Projet autour de l'environnement
- Fête d l'Europe
- Fête des voisins
- · Atelier brico et déco
- · Les ateliers Scrabble
- · Projet radio

À l'Espace Citoyen, une animatrice est disponible. Elodie est là pour vous accueillir, vous écouter, échanger avec vous et vous orienter. Elle accompagne également les initiatives des habitants dans le but de les rendre autonomes dans leurs actions. Elle fait aussi le lien avec les partenaires, les autres services, les associations et travaille conjointement avec eux.

N'hésitez pas à venir à sa rencontre sur les heures de permanences.





NOVEMBRE 2020 - ECOLES Remise de 200 masques confectionnés par les couturières de l'EVS

Les permanences de l'Espace Citoyen

1 place du Cardinal Touchet 14540 SOLIERS

PÉRIODE SCOLAIRE : Lundi de 9h00 à 11h30 / Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00/ Vendredi de 14h15 à 16h00.

PÉDIONE VACANCES SCOLAIDES +

Lundi et Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le Vendredi de 14h à 18h

Contact : Elodie (Animatrice socioculturelle) : 06 23 91 46 42 / espacecitoyen@soliers.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale

L'AIDE SOCIALE AU PROFIT DE TOUS LES HABITANTS

Le CCAS: un soutien de tout instant

Le 15 mars demier, la nouvelle équipe municipale a été élue. Deux jours plus tard nous étions tous confinés. Nous avons pris nos fonctions le 26 mai 2020 et je tiens à adresser mes remerciements à Philippe JOUIN de m'avoir nommée vice-présidente du CCAS. Je remplirai cette mission avec grand intérêt en espérant pouvoir aider les administrés dans le besoin du mieux possible avec l'équipe du conseil d'administration du CCAS. Pour ce nouveau mandat, le Centre Communal d'Action Sociale est constitué d'une équipe d'hommes et de femmes, composée de six conseillers municipaux et de six autres personnes désignées par le maire.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS constitue l'outil principal de notre municipalité pour mettre en œuvre la solidarité et organiser l'aide sociale au profit des habitants de notre commune. Ainsi, le rôle du CCAS est de lutter contre l'exclusion en permettant de rompre l'isolement pour certains, d'accompagner nos ainés ainsi que les personnes en difficulté afin de tenter de garantir à tous un même niveau de bien-être en facilitant son accès aux différents services. Il s'agit aussi de mettre en place des actions, des dispositifs divers qui répondent aux difficultés que vous pouvez rencontrer.

En cette période difficile due à cette crise sanitaire que nous vivons tous, même si la démarche n'est pas facile, n'hésitez pas à demander de l'aide. Il y a malheureusement des évènements ou des périodes difficiles et imprévisibles (maladie, séparation, décès, perte d'emploi...). Une aide ponctuelle peut permettre de surmonter vos difficultés. À l'appui d'un dossier établi par l'assistante sociale, la commission étudie et attribue éventuellement des aides de secours telles que les bons alimentaires, bons de carburants, une participation sur une facture d'énergie etc....

Vous pouvez prendre contact avec l'assistante sociale de Bourguébus (02 31 23 11 95) qui vous informera de vos droits en fonction de votre situation. Sachez qu'une totale discrétion sera observée pour préserver votre identité. Il me semble primordial que l'aide aux plus démunis, aux personnes isolées ou encore fragiles, ainsi que la santé de tous, demeure une priorité de notre mission d'élu. Nous en sommes conscients et le CCAS est là pour vous.



Ma commune, ma santé

Dans le cadre de sa politique sociale, et afin d'améliorer les conditions d'accès à une couverture de santé complémentaire pour les Solariens, vous pouvez toujours accéder au dispositif «Ma commune, ma santé ». N'hésitez pas à contacter Sandra, pour prendre un rendez-vous afin de comparer votre mutuelle actuelle ainsi que vos tarifs et vos garanties.

L'engagement du CCAS

Lors du confinement du printemps demier, le CCAS, l'EVS, l'ensemble du personnel de la commune ainsi que de nombreux bénévoles ont su se mobiliser notamment pour aider les plus fragiles en organisant, dès le début du confinement, le portage des courses à domicile. Puis ils ont tous spontanément participé à la confection de 4 500 masques pour tous les Solariens. Beaucoup ont montré une belle solidarité qui a été très appréciée, en venant chaque jour apporter du tissu et du fil ou simplement des viennoiseries pour encourager tous ces bénévoles.

Afin de remercier tous ces bénévoles qui se sont distingués lors du confinement, la municipalité et le CCAS ont tenu à témoigner leur reconnaissance aux cinquante Solariens volontaires. Ils ont été chaleureusement remerciés, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en petit comité en raison de la crise sanitaire que nous connaissons, en leur offrant un bouquet de fleurs ainsi qu'un panier garni.

Le colis du CCAS

Chaque année, le CCAS organise, le deuxième samedi de décembre, son traditionnel repas des anciens. C'est un moment privilégié, une joie de partager un moment de rencontres, d'échanges et de plaisirs. Pour les élus, c'est un plaisir d'honorer les seniors de notre commune et de leur montrer tout le respect et l'affection que nous leur portons. La municipalité est très attentive à la qualité de



vie des seniors qui habitent depuis toujours à Soliers ou qui sont venus plus récemment s'installer pour passer leur retraite dans notre commune. Cela aurait été également l'occasion de vous présenter les membres du CCAS nouvellement élus. Malheureusement, au vu de cette crise du covid-19, nous n'avons pas pu organiser cette rencontre que nous savons très chère à nos aînés. Nous avons donc décidé, cette année, d'attribuer un colis pour tous les anciens de Soliers. Évidemment cela ne remplace pas la convivialité et le partage

... & la recherche d'emploi





d'un repas, mais nous avons tout particulièrement préparé un colis de produits locaux et frais. Afin de faire vivre notre tissu économique local, nous avons travaillé en collaboration avec notre nouveau boucher qui vient tout juste d'arriver dans notre commune. Une permanence a été organisée afin que les membres du CCAS puissent rencontrer nos aînés et échanger avec eux lors de la remise des colis.

Au printemps de chaque année, un voyage est organisé afin de permettre à nouveau de se retrouver dans une ambiance conviviale, de rencontre et de découverte. L'année 2020, n'a pas permis d'organiser le voyage de nos séniors. Une partie de la somme dédiée à ce voyage a servi à l'achat de tissu, et de fournitures pour la fabrication de masques offerts à tous les Solariens.

Malgré ce contexte, je garde espoir de pouvoir nous retrouver dès que possible pour vivre à nouveau de bons moments de convivialité.

Prenez bien soin de vous et des membres de votre famille.

Je reste pleinement à votre écoute et à votre disposition.

Catherine MAUPAS

Vice-Présidente du CCAS

Les membres du CCAS

Les membres du CCAS, élus municipaux :

- · Philippe JOUIN Président
- · Catherine MAUPAS Vice-Présidente
- Flavie SEIGLE
- Marie-Laure COUANON
- Nelly DANIEL
- Jean-Yves GUENNOC
- Florent LEMAUVIEL

Les membres du CCAS désignés par le Maire :

- Vincent PEAN
- Micheline INIZAN
- Annick LARROUY
- Maryvonne DEHAIS
- Dominique HALBOUT
- Kathleen HOORELBEKE

L'ESPACE EMPLOI

Un service communal ouvert à tous

Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi et/ou en recherche d'une formation ?

L'« ESPACE EMPLOI » de Soliers est à votre disposition afin de vous soutenir dans vos démarches professionnelles pour la recherche d'un emploi ou d'une formation (aide à la rédaction de votre lettre de motivation, de votre C.V., etc...)

N'hésitez pas à bénéficier de ce service de proximité, Smaïl CHADLI, agent communal en assure l'accueil dans la plus grande discrétion, sur rendez-vous

Tél. 02.31.15.68.68 • E-mail : s.chadli@soliers.fr

CAEN NORMANDIE EMPLOI

Les bons plans de l'agglo!

Notre fusion en 2017 avec la COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER permet aux Solariens à la recherche d'un emploi, d'un stage de bénéficier du nouveau service mis en place :

Il s'agit d'une plate-forme gratuite et accessible 24h/24 depuis tout support (ordinateur, tablette, smartphone), sans avoir besoin de télécharger une application (c'est un « web-service »), facilitant la mise en relation entre chercheurs d'emplois (habitants du territoire ou potentiels nouveaux venus) et les employeurs locaux :

http://www.emploi-caennormandie.fr/

Le site, entièrement gratuit et intégralement pris en charge par Caen la mer (aucune publicité ne sera diffusée sur le site), permet :

de visualiser en temps réel le nombre d'offres d'emplois recueilli, comme le nombre de propositions de stages ou d'alternance.

- de rechercher, en saisie libre, les offres correspondant aux métiers de son choix. L'internaute est ensuite redirigé vers le site qui, à l'origine, a publié l'offre.
- d'avoir, en bas de page d'accueil, une rapide présentation du territoire et un accès au fil Twitter du compte de Caen Normandie Développement.
- de s'abonner pour recevoir des alertes personnalisées.

La plateforme n'a pas vocation à se substituer aux acteurs institutionnels locaux, comme Pôle Emploi, mais à mettre en valeur leurs actions en proposant un point d'entrée unique qui permette d'accéder à toute l'information sur l'emploi local.



État civil 2020...

... & le personnel communal

NAISSANCES

Janvier

30/01/2020 Mila MADELAINE fille de MADELAINE Anthony & BÉTOURNÉ Charlotte

Eévrie:

18/02/2020 Lazhar GAREAU fils de GAREAU Xavier & BEN SALAH Inès

Avril

10/04/2020 Norah PAYNEL Fille de Christopher PAYNEL & d'Anne-Sophie BERNARD

17/04/2020 Iwany PALERME Fils de Florent PALERME & de Grazielle TOMBINI

22/04/2020 Kaisly BRUN Fille de Clayton BRUN & de Ruby PARISY

23/04/2020 Romy COUTANCE Fille de Vincent COUTANCE & de Justine LEPESTEUR

27/04/2020 Mya DELACOUR Fille de Jessica GODARD

Mai

26/05/2020 Aliya BENYEKHLEF Fille de Karim BENYEKHLEF & de Sarah LEGAY

Juillet

17/07/2020 Cassie DUPARD Fille de Pierre DUPARD & Julie POUSSIER

21/07/2020 Chloé SABINE Fille de François SABINE & Florence POISSON

22/07/2020

Camille LECOUSTEY DOUCET Fille de Mathieu LECOUSTEY & Laurie DOUCET

Aout

15/08/2020 Achille DARCY Fils de Sébastien DARCY & Jany FILMONT

Décembre 14/12/2020 Pâris HECQUARD Fils de Kevin HECQUARD &

de Noami SUESO-HUREL

MARIAGES

Juillet

04/07/2020

Romuald LECOMTE & Vanessa BRAULT

Août

22/08/2020

Justine LE ROUX & Natacha RIQUET

Décembre

17/12/2020

Pierre DUPARD & Julie POUSSIER

DÉCÈS

Janvier

01/01/2020 Dominique VEILLARD

16/01/2020 Bernard BOULAND

Février

02/02/2020 M. COLLADO Thierry

Mars

05/03/2020

Mme SLIMAN Francine

11/03/2020

Mme HOUEL Irène

Ма

22/05/2020

M. BLIN Michel

Juir

01/06/2020

Mme LEBOUCHER Jeannine

Septembre

08/09/2020

Marie-Claire BUNEL

11/09/2020

Annie JEANNE

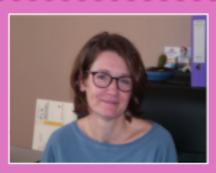
14/09/2020

Claude LEMARE

25/09/2020

Yvonne FRANÇOIS

Secrétariat **Général**



Séverine LENTENGNE Secrétaire Générale Responsable du Personnel

Service Administratif



Sandra HAMEL Cadre de Vie & Vie Locale



Valérie TRANCHEFORT Accueil, Transport logement, services périscolaires & Gestion Funéraire



Aurélie PILFERT Etat Civil, Comptabilité Urbanisme & Elections



Maxime JAMET Assistant Information & communication

Services Techniques



Morgan CHAUVIN

Jérôme HOUEL Responsable

Kévin LEREY

Service **Animation**



Smail CHADLI Responsable du Service Animation et Vie locale



Clément DEFENOUILLERE Directeur ACM 3 à 17 ans



Elodie PERNUIT Référente périscolaire et animatrice de l'Espace Citoyen



Cyrille JACQUELINE Animateur jeunesse et CMJ



Ophélie MOREL Bibliothécaire

Animation, accueils périscolaires et extrascolaires



Mylène KOWATZ

Mehdi NEGADI

Mandy WILLAERT

Fabienne VALCADA



Maxime JAMET



Sarah MARTEL



Carine DAVID



Sylvie DROUET GALLIER Professeur Musique

AVS (assistantes de vie scolaire) & animatrices périscolaires



Nacera BOUDERROI



Valérie BELLIARD



Sandra FERON

Service Restauration Scolaire



Pascale LEROUX

Isabelle GUERIN

Véronique PERNUIT

Nathalie LENEVEU

Christophe FAUVEL

Agents Techniques **Polyvalents**



Isabelle GODEFROY

Sylvie RONXIN









Laurence EUCHER



Carole LECHARTIER



Cynthia EUDINE



Emilie RICHARD

Les ATSEM



Véronique MAUCOURANT

Stéphanie VASLOT

Jocelyne DAVOUS

Valérie ZYDLOWSKI

Informations pratiques...



À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2021

Un nouveau service assuré par la C.U. Caen la mer

par Jean-Yves GUENNOC Conseiller Déléqué aux Syndicats

Soliers, comme les autres communes de l'ex-Communauté de Communes Plaine Sud de Caen, avait intégré Caen la mer au 1° janvier 2017. Cependant, pour la gestion des déchets, la commune dépendait toujours du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) de la Bruyère. Une nécessaire période de transition a permis de réorganiser les services de collecte de Caen la mer et d'en renouveler les marchés.



Ce qui change?

A compter du 1^{er} avril 2021, le passage à Caen la mer pour la gestion des déchets s'accompagne de 2 changements majeurs :

- la fin des collectes en sacs jaunes (déchets recyclables) et blancs (ordures ménagères) qui sont remplacés par des bacs jaunes et gris rendus nécessaires pour l'amélioration des conditions de travail des rippers.
- la mise en place de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) rendue obligatoire pour répondre aux objectifs de développement durable de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte; en clair, il s'agit de simplifier le tri des emballages plastiques en les englobant tous dans les déchets recyclables, au lieu des bouteilles et flacons uniquement. Les volumes en jeu sont très importants: on estime qu'à l'horizon 2030, les tonnages vont augmenter de 6 à 15 % en masse, mais de l'ordre de 40 à 50 % en volume.

Ce qui est maintenu : dans les Points d'Apport Volontaire (PAV), les différents conteneurs sont maintenus à l'identique, ainsi que les bennes à déchets verts.

L'abandon des sacs de collecte

À partir du 1^{er} avril 2021, les collectes se font en bacs propres à chaque adresse et numérotés:

- à couvercle jaune pour les déchets recyclables; ceux-ci devront être déposés en vrac dans les bacs; les emballages (bouteilles, flacons, briques) devront être comprimés ou écrasés pour gagner éventuellement du volume; les sacs posés à côté des bacs ne seront plus collectés. En cas de volume insuffisant, des bacs plus grands pourront être demandés auprès de Caen la mer.
- gris pour les ordures ménagères (OM);
 celles-ci, pour des questions d'hygiène,
 devront toutefois être mises dans des sacs fermés déposés dans les bacs; leur nombre et leur volume devraient diminuer au profit des déchets recyclables.

LA COLLECTE DES BACS :

- GRIS auront lieu tous les vendredis après-midi,
- JAUNES les lundis après-midi, tous les 15 jours.

Le calendrier sera publié par Caen la mer.

L'utilisation des bacs à couvercles jaunes

Ces bacs sont destinés à collecter les déchets recyclables, à l'exception du verre qui devra toujours être mis dans les conteneurs des points d'apport volontaire.

QUELS SONT DÉSORMAIS LES DÉCHETS RECYCLABLES ?

- Tous les papiers, revues, journaux, les cartonnettes (petits emballages alimentaires essentiellement), les briques de lait ou de jus de fruit,
- tous les emballages en métal (boîtes de conserve, boîtes en aluminium pour boissons, bombes aérosols, capsules de café ou de thé ...),
- tous les emballages plastiques : bouteilles, flacons, mais aussi désormais, barquettes en plastique ou polystyrène, pots de yaourt, sacs, sachets et films plastiques, blisters. Ces derniers déchets légers mais volumineux vont diminuer la quantité des

...sur la gestion de nos déchets



Attention aux faux amis!

Ceux-ci occasionnent encore trop d'erreurs de tri, par exemple :

- pour le papier : essule-tout, mouchoirs, papier pour cadeaux, papiers peints ;
- pour le verre : les verres de table, les vitres, les miroirs, les vases, la vaisselle cassée, les récipients divers en terre cuite;
- pour le plastique : les couches, les masques anti-COVID, les petits et gros objets en plastique, les jouets, les cagettes et le mobilier de jardin cassé ;

Tous ces déchets vont avec les ordures ménagères en bacs gris.

La collecte des encombrants

Elle sera gratuite pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou en situation de handicap. Les particuliers pourront aussi faire appel à ce « service de collecte des encombrants sur le domaine public » moyennant une contribution de 10 € par collecte.

Le compostage

Afin de réduire facilement le poids (30 %) de vos sacs d'OMR, vous pourrez obtenir gratuitement un composteur par foyer pour faire un compost écologique et naturel pour enrichir vos plantations (inscription sur caenlamer.fr).

L'accès aux déchèteries

de Caen la mer

En plus de la déchèterie de St-Martin-de-Fontenay (SMICTOM) qui restera accessible aux communes de Soliers, Le Castelet et Castine-en-Plaine, les habitants de ces communes pourront recourir aux déchèteries de Caen la mer gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

La collecte

des déchets verts

- 2 bennes à déchets verts de 15 m³ sont disponibles dans chacune des cours extérieures des 2 bâtiments communaux suivants :
- MAISON DES ASSOCIATIONS (Ancien local technique) allée Saint-Vigor
- Ateliers techniques communaux de la Zone d'Activités des Bréholles

Les horaires d'accès à ces 4 bennes, dont les deux sites font l'objet d'une surveillance régulière, sont définis comme suit:

- du 1^{er} novembre au 28 février : de 8h45 à 17h00, du lundi au samedi inclus (sauf le mois de janvier où le service des bennes est suspendu);
- du 1" mars au 31 octobre : de 8h15 à 20h15, du lundi au samedi inclus.

Le saviez-vous?



Trois collecteurs extérieurs de piles, accus, batteries usagées de petites tailles (appareils photos, camescopes, portables etc...) sont à la disposition des habitants, ils sont situés Rue de Four, près de la pharmacie et rue des écoles, face au Centre ESPACES. Un nouveau collecteur a été installé à l'angle de la rue de Colombelles et la rue de la Clé des Champs.

- Des collecteurs de vêtements au profit d'associations caritatives sont répartis sur l'ensemble de la commune.
- Rue du Parc > Salle Omnisports
- Zone des Bréholles aux Ateliers Techniques

CARACTÉRISATION DES OMR DU SMICTOM EN 2019

Composition des sacs d'OMR*	Kg/hab/an	%
OMR	47,9	31,0%
Extension Consignes de Tri	20,1	13,0%
Gaspillage alimentaire	13,3	8,6%
Déchets compostables à domicile	46,5	30,1%
Déchets recyclables (papiers, emballages)	22,5	14,656
Déchets d'autres collectes spécifiques (textile, linge, chaussures, DEEE)	4,3	2,8%
TOTAL	154,6	100%

*OMR: Ordures Ménagères Résiduelles

 Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) regroupent les déchets piquants et coupants issus de soins médicaux tels que les aiguilles, les seringues... Ils se collectent via les pharmacies.



Le nouveau calendrier de collecte sera distribué aux Solariens courant mars par les services de Caen la mer



À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2021, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT DANS LE BAC À COUVERCLE JAUNE En vrac, bien les vider, sans les laver, sans les imbriquer.

Le Solarien N° 32 • Bulletin Municipal Annuel / Mars 2021

La Communauté Urbaine...



CULTURE École de musique

Musique en plaine donne le rythme à Caen la mer

Née pour promouvoir les pratiques musicales pour l'ensemble des habitants de la Communauté urbaine, Musique en Plaine forme et éveille ses élèves à la pratique instrumentale, aux métiers techniques et graphiques du spectacle vivant (studio, son/lumières, communication, photos, vidéos, enregistrement, etc.). Au sud de Caen la mer, à Bourguébus plus précisément, « Musique en Plaine » a été conçue pour la pratique de la musique et des métiers du spectacle. Avec son auditorium, ses salles de cours individuelles et collectives adaptées aux différentes pratiques musicales, ou encore un studio d'enregistrement, l'école de musique a su trouver son public. Avec des cours ouverts à tous les habitants de Caen la mer, cette saison 2019-2020 s'est ouverte avec 253 élèves, provenant principalement de Caen, Le Castelet, Castine-en-Plaine, Soliers et Bourguébus mais aussi de l'ensemble du territoire. Si les élèves musiciens sont séduits par la qualité de l'équipement, ils apprécient aussi l'enseignement dispensé, qui propose un juste équilibre entre l'apprentissage instrumental individuel et collectif (musique classique et musiques actuelles amplifiées) et l'initiation aux différentes spécialités nécessaires au processus de création dans le domaine du spectacle vivant.

Les élèves, dont l'attachement à la vie culturelle est fort, se sont donc réinscrits massivement lors de cette rentrée 2020. MEP compte en effet 247 élèves répartis sur 26 communes du territoire de Caen la mer et de la Communauté urbaine. La reprise des activités individuelles, collectives, les résidences d'artistes, les concerts et les auditions se font malheureusement sans public, afin d'observer les mesures sanitaires en vigueur. C'est pour cette raison que les temps forts seront articulés cette année autour des productions collectives et de la diffusion des captations vidéo.

02 14 37 28 90 - 4 Bd des Nations 14540 Bourguébus https://musique-en-plaine.jimdo.com musiqueenplaine@caenlamer.fr

COMPOSITION DES COMMISSIONS Commissions Caen la mer

Vos nouveaux élus communautaires

À l'occasion du premier conseil, le 9 juillet 2020, Caen la mer a élu son Président, ses Vice-Présidents et a défini son organisation. Territoires fédérateur où littoral, urbain et rural ne font qu'un, Caen la mer puise sa force dans cette diversité. Fière de son histoire et tournée vers l'avenir, la Communauté urbaine regroupe des communes appartenant à un bassin de vie commun qui élaborent et conduisent ensemble un projet de territoire.

Parmi ses principales compétences :

- L'aménagement de l'espace communautaire (voirie, espaces verts, urbanisme, ..).
- · Le développement économique.
- L'animation du territoire (tourisme, sport, culture).
- · Les déplacements et mobilités.
- · L'habitat et la politique de la ville.
- Les services d'intérêt collectif (eau et assainissement, énergies, collecte et gestion des déchets ménagers, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores). Caen la mer est mobilisée jour après jour pour favoriser le ravonnement de son bassin de vie tout en facilitant le quotidien de ses habitants en proposant des services de proximité et des équipements de qualité.



LE PRÉSIDENT / Joël BRUNEAU

LES 15 VICE-PRÉSIDENTS /

- · Rodolphe THOMAS Emploi, Economie Sociale et Solidaire (ESS), politique de la Ville
- Hélène BURGAT Transition écologique
- Philippe JOUIN Administration générale et ressources humaines
- Michel PATARD-LEGENDRE Habitat et gens du voyage
- · Michel LAFONT PLUI et urbanisme réglementaire
- · Romain BAIL Ports. littoral et tourisme
- Florence BOUCHARD Solidarité territoriale
- Marc POTTIER Culture
- Patrick LECAPLAIN Espace public
- Jean-Marie GUILLEMIN Cycle de l'eau (GEMAPI et digues)
- Dominique GOUTTE Développement économique,

- zones d'activité et recherche, enseignement supérieur
- Marc LECERF Environnement. énergies, collecte et valorisation des déchets
- Nicolas JOYAU Mobilités
- Franck GUEGUENIAT Attractivité. communication et numérique
- Emmanuel RENARD Aménagement de l'espace

Les 2 Rapporteurs Généraux :

- Aristide OLIVIER Sports. finances et commande publique
- Béatrice TURBATTE Politique contractuelle et commune

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE /

Il comprend 61 membres dont le président et 15 vice-présidents.

Le bureau a la capacité d'adopter des délibérations dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par le conseil communautaire.

... Caen la mer

INFOS PRATIQUES Transports

Une e-boutique pour faciliter vos démarches



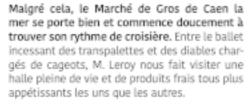
Grande nouveauté de la rentrée dernière, le réseau Twisto propose désormais aux clients de réaliser toutes leurs démarches de chez eux grâce à la nouvelle e-boutique twisto.fr.:

- Création de la carte Twisto Atournod en quelques clics puis réception à domicile en moins de 10 jours ouvrés.
- Rechargement d'un titre ou d'un abonnement (paiement comptant uniquement) sur la carte Twisto Atoumod.
- Déclaration en ligne d'un statut scolaire ou Plan de Déplacement Entreprise (PDE).
- · Suivi des commandes.
- Visualisation du contenu de la carte Twisto Atoumod.
- Gestion de ses coordonnées personnelles (modification de son adresse postale...).

L'ensemble du parcours d'achat est entièrement sécurisé, tout comme le paiement en ligne par carte bancaire ou Paylib. À noter aussi, le titre ou l'abonnement est chargé à distance sur la carte Twisto Atoumod. Pour l'enclencher, il suffit de présenter sa carte sur un distributeur automatique de titres présent aux stations Tramway et principaux arrêts de bus ou sur un valideur d'un véhicule Twisto. ZONE ARTISANALE ÉOLE

Le marché de Gros a choisi Soliers!

Le marché de gros vient d'ouvrir sur Soliers, et tous les protagonistes, grossistes, professionnels et livreurs, sont ravis de leurs nouveaux locaux, plus pratiques et plus accessibles que sur la Presqu'île de Caen.
Les grands absents pour le moment, ce sont les restaurateurs qui, pour des raisons que nous connaissons tous, sont contraints d'attendre la réouverture patiemment.



Le jeudi, c'est le jour du carreau des maraîchers, une matinée où les petits producteurs sont invités à présenter leurs produits directement auprès des professionnels, dans la même allée que les grossistes. « Dans l'ancien Marché de Gros, le carreau des maraîchers était séparé du reste des exposants, le fait de regrouper le tout augmente le flux sur la même surface, ce qui accroît l'activité et l'attractivité », nous précise M. Leroy. « De plus, la totalité du bâtiment est isolée, évitant les courants d'air, diminuant le taux de perte en limitant les chocs thermiques. Grâce à une conception réfléchie avec des SAS d'entrée réfrigérés, les produits sont aussi moins manipulés et ont donc une durée de vie bien meilleure.»

Les grossistes disposent dorénavant de surfaces plus grandes, mieux conçues et plus adaptées à leurs besoins, ce qui leur permet de présenter la totalité de leurs produits voire même d'augmenter leur gamme. Ils ont également la possibilité de charger directement par l'arrière pour les téléventes (vente par téléphone avec livraison).

Le marché de gros de Caen la mer, c'est 7 grossistes différents répartis sur 36 000 m² de terrain pour 9600 m² de bâtiments, 70 emplois directs, qui découlent sur pratiquement 500 emplois indirects, 40% des flux en fruits



et légumes sur une zone de 120km autour de Caen. Dans ces 40%, il y a 45% dans la vente au détail, 19% dans la restauration hors foyer et 36% vers les grandes surfaces. Afin de diminuer l'impact carbone lié aux allers-retours vers RUNGIS ou le Marché de Gros de ROUEN, le marché de gros de Caen la mer se veut être une centrale d'achat des commerces de proximité, pour les produits locaux comme nationaux et étrangers.

Soliers a été choisie pour sa position intéressante, son accessibilité autant pour les livraisons que pour les producteurs et les clients. Proche du périphérique, à proximité de l'A13 vers Paris, de l'axe Caen-Falaise et non loin de la N13 vers Cherbourg, Soliers était la ville idéale pour l'implantation du marché de gros. Sa zone industrielle croissante est une aubaine, et M. Leroy nous indique même qu'une « réserve foncière reste disponible, elle pourrait permettre d'ouvrir les offres à d'autres métiers (marée, viande et produits laitiers) et accueillir un restaurant d'entreprise qui pourrait mettre en valeur les produits vendus sur le marché de gros » Comme sur toute la communauté urbaine, le marché de gros est impliqué dans le tri et le recyclage des déchets. Ici, les palettes, les cageots, les cartons et le papier sont triés pour être recyclés, et même les déchets organiques qui n'ont pas pu être vendus ou donnés à des associations avant d'être non consommables sont envoyés dans une ferme de la région pour être utilisés dans un méthaniseur, qui produit un biogaz, créant de la chaleur utilisée directement dans l'exploitation.







LE BAC

À UTILISER À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL



● DE RECYCLAGE! 4

tous les emballages et les papiers se trient et se recyclent.

□ D'ORDURES
 MÉNAGÈRES
 À INCINÉRER





À INCINÉRER

D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

avec la suppression des sacs jaunes en plastique à usage unique.



UN BILAN CARBONE DIMINUÉ

par la réduction du nombre de tournées : moins de kilomètres parcourus = moins d'émissions de CO₂.

Le bac jaune est collecté UNE SEMAINE SUR DEUX

Après le 1er avril, s'il vous reste des sacs jaunes, vous pouvez les utiliser en les déposant dans ce bac.



COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES

La collecte en sacs transparents est remplacée par une collecte en bac. Vos sacs doivent être déposés bien fermés, dans le bac gris.



Vos jours et horaires de collecte seront disponibles sur votre prochain calendrier de collecte 2021/2022.

Il vous sera distribué au plus tard fin mars.